



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES RESSOURCES GENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Dixième session

Rome, 17-19 juin 2020

PRÉPARATION DES RAPPORTS NATIONAUX POUR LE TROISIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

COMMISSION DES
RESSOURCES GÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE



**PRÉPARATION DES RAPPORTS NATIONAUX
POUR LE TROISIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES
PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
DANS LE MONDE**



TABLE DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION.....	4
II.	OBJET ET STRUCTURE DES PRÉSENTES DIRECTIVES	4
III.	TRANSMISSION DES RAPPORTS NATIONAUX	5
ANNEXE I RAPPORT TYPE POUR SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DU DEUXIÈME PLAN D’ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES POUR L’ALIMENTATION ET L’AGRICULTURE.....		6
ANNEXE II EXPOSE RECAPITULATIF		50

I. INTRODUCTION

1. La FAO a publié le *premier Rapport sur L'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le premier Rapport) en 1996, à l'occasion de la quatrième Conférence technique internationale sur les ressources phytogénétiques.¹ Le *deuxième Rapport sur L'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le deuxième Rapport) a été approuvé par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) en 2009, à sa douzième session ordinaire.² Le deuxième Rapport a souligné les changements et faits survenus dans le domaine des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) depuis 1996. Il contient une évaluation de l'état des RPGAA et des tendances en la matière, et recense les lacunes et besoins les plus importants.

2. Le *troisième Rapport sur L'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le troisième Rapport) est prévu pour 2023 dans le cadre du Programme de travail pluriannuel de la Commission. Le projet de troisième Rapport sera présenté pour examen au Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe de travail) à sa onzième session en 2022, et à la Commission, à sa dix-neuvième session en 2023. La structure du troisième Rapport reprend celle du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le deuxième Plan d'action mondial).³

II. OBJET ET STRUCTURE DES PRÉSENTES DIRECTIVES

3. Le présent document vise à guider les Points Focaux Nationaux (PFNs) dans l'établissement des rapports sur les données et informations pertinentes pour la préparation du troisième Rapport.

4. De même que pour les deux évaluations précédentes, le troisième Rapport s'appuiera sur les informations fournies par les pays, complétées par des études thématiques ainsi que des rapports des centres internationaux et régionaux concernés.

5. Le troisième Rapport s'appuiera donc sur les éléments suivants:

- (i) les données communiquées par les pays sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour la période allant de janvier 2012 à juin 2014 (rapports établis en 2015);
- (ii) les données que doivent fournir les pays avant la fin de 2020 sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial, pour la période allant de juillet 2014 à décembre 2019;
- (iii) un exposé récapitulatif des progrès accomplis dans la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour la période allant de janvier 2012 à décembre 2019 ainsi que les lacunes et contraintes qui persistent (rapports devant être soumis en 2020); et
- (iv) des études thématiques de référence et autres informations pertinentes.

6. Le *Rapport type pour suivre la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial* (Rapport type), qui figure à l'Annexe I du présent document, énumère les indicateurs et les questions auxquels les pays sont invités à répondre pour fournir les données mentionnées au point 5(ii) ci-dessus.

7. Les données fournies via le Rapport type doivent être complétées par un exposé récapitulatif qui présente une analyse des progrès accomplis durant l'ensemble de la période (de 2012 à 2019) pour chacune des 18 Activités Prioritaires du deuxième Plan d'action mondial. L'annexe II du présent document fournit des orientations sur la compilation de l'exposé récapitulatif mentionné au point 5 iii) ci-dessus.

¹ ITC/CPGR/96/REP, paragraphes 13 et 14.

² <http://www.fao.org/docrep/014/i1500f/i1500f00.htm>.

³ CGRFA-15/15/16, Appendix III, <http://www.fao.org/3/a-mm181e.pdf>.

8. Il est recommandé que les PFNs, avant de compléter le Rapport type et l'exposé récapitulatif complémentaire, consultent les experts et institutions nationaux compétents dans leur pays.

III. TRANSMISSION DES RAPPORTS NATIONAUX

9. Pour la transmission par les PFNs du Rapport type complété et de l'exposé récapitulatif, la FAO a mis à disposition l'outil de suivi en ligne du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phytogénétiques (WIEWS). L'outil de suivi est accessible directement à l'adresse <http://www.fao.org/pgrfa/> ou via la page d'accueil de WIEWS (<http://www.fao.org/wiews/en/>). Les transmissions des pays doivent être en anglais, français ou espagnol.

10. Les PFNs recevront des informations d'identification (nom d'utilisateur et mot de passe) pour accéder à l'outil de suivi. Ils peuvent contacter le Secrétariat du Groupe de travail s'ils rencontrent des problèmes pour répondre au questionnaire en ligne. Les PFNs peuvent également fournir l'exposé récapitulatif sous forme de document Word, qui est disponible sur le portail WIEWS. L'outil de suivi en ligne fournit des explications détaillées, y compris une liste complète des questions fréquemment posées (FAQs).

11. Le Rapport type figurant à l'annexe I du présent document est une version simplifiée du format utilisé par les pays en 2015 pour rendre compte de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour la période allant de janvier 2012 à juin 2014.⁴ Les données précédemment soumises peuvent être trouvées et extraites via l'outil de suivi de WIEWS.

12. Les PFNs qui ne l'ont pas encore fait peuvent également faire rapport ou compléter et, si nécessaire, réviser leurs rapports sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial au cours de la première période de mise en œuvre (janvier 2012 à juin 2014). Les PFNs sont encouragés à le faire.

13. Conformément au calendrier convenu par la Commission, les PFNs sont invités à faire rapport avant le **31 décembre 2020**.

⁴ CGRFA-15/15/Inf.9, <http://www.fao.org/3/a-mm294f.pdf>.

ANNEXE I

RAPPORT TYPE POUR SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DU DEUXIÈME PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Le Rapport type aide les pays qui rendent compte de leur mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (deuxième Plan d'action mondial) entre juillet 2014 et décembre 2019.

Le Rapport type énumère 58 indicateurs pour le suivi de la mise en œuvre des 18 Activités Prioritaires du deuxième Plan d'action mondial et 48 questions demandant des informations nécessaires à l'élaboration des indicateurs.

Le Rapport type est une version simplifiée du format précédemment utilisé par les pays pour rendre compte de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour la période allant de janvier 2012 à juin 2014. Trois questions et cinq indicateurs du Rapport type précédent ont été supprimés.⁵ Cependant, pour des raisons techniques, la numérotation d'origine des indicateurs et des questions a été conservée.

Les Points Focaux Nationaux (PFNs) sont priés d'indiquer si un indicateur est applicable et, dans l'affirmative, si des données pertinentes sont disponibles. En outre, les PFNs sont invités à fournir un avis d'expert sur le niveau de réalisation de chaque indicateur. C'est ce que l'on appelle l'«évaluation NFP», qui va de 1 à 8, où 1 est le «plus bas degré de mise en œuvre ou de réalisation» et 8 est le «plus haut degré de mise en œuvre ou de réalisation». Des commentaires doivent également être fournis pour expliquer l'évaluation soumise et donner des informations ou des clarifications supplémentaires. Les évaluations des PFNs pour le cycle de rapport 2012-2014 sont accessibles sous WIEWS.⁶

Lorsque les PFNs ne sont pas en mesure de fournir la réponse/les données demandées, ils peuvent uniquement enregistrer des exemples illustratifs ou fournir une note explicative dans la case Commentaire des indicateurs correspondants. Les PFNs sont encouragés à consulter d'autres parties prenantes, y compris les organisations non gouvernementales et le secteur privé, avant de remplir le questionnaire, sur des questions particulières signalées par «(SH)» qui signifie «parties prenantes».

Les réponses aux questions du Rapport type doivent être reportées dans des tableaux dont la structure (colonnes) est décrite après chaque question dans la présente Annexe. Les informations requises pour adresser le ou les indicateurs sont affichées sur fond gris.

Certaines colonnes des tableaux permettent des liens vers l'un des cinq tableaux communs mentionnés dans le Rapport type. Pour identifier ces colonnes, le mot «lien» plus le nom du tableau commun suit la description de la colonne. Les tableaux communs sont décrits dans la dernière section de la présente Annexe. Ils fournissent un schéma structuré pour la communication d'informations complémentaires qui, bien que non requises pour le calcul des indicateurs, permettent de fournir des détails pertinents supplémentaires utiles pour l'analyse de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial.

Les symboles ❶ et ❷ identifient les colonnes pour lesquelles au moins une colonne nécessite des informations. Lorsque cela est possible lors de la déclaration, il est fortement recommandé de se référer à une culture en utilisant son nom scientifique plutôt que son nom vernaculaire ou commun.

⁵ Indicateurs 1, 15, 18, 58 et 63, et questions 1.1, 16.2 et 18.2.

⁶ <http://www.fao.org/wiews/data/domains/monitoring-framework/fr/>

ACTIVITÉ PRIORITAIRE 1: Recenser et inventorier les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

INDICATEURS	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
2. Nombre de RPGAA (espèces/variétés) ayant fait l'objet de recensements/d'inventaires	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
3. Pourcentage de RPGAA (espèces/variétés) menacées⁷ parmi celles qui ont fait l'objet de recensements/d'inventaires	OUI/NON	OUI/NON	1–8	

QUESTION

1.2 Veuillez indiquer les espèces (nom du taxon) de plantes cultivées, les espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et les plantes alimentaires sauvages ayant fait l'objet de recensements/d'inventaires *in situ* (y compris à la ferme) au cours de la période de rapport, et veuillez indiquer les espèces identifiées comme menacées. Pour les espèces de plantes cultivées, veuillez indiquer le nombre de variétés des agriculteurs/variétés locales ayant fait l'objet de recensements/d'inventaires et celles qui ont été identifiées comme menacées. A titre facultatif, veuillez indiquer la(les) zone(s) contenant des espèces ou variétés menacées.

Note: Dans le cadre de cette Activité Prioritaire, les 'RPGAA menacées' sont n'importe quelles cultures, variétés de plantes cultivées, espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées ou plantes alimentaires sauvages qui ne sont plus cultivées ou qui ne se trouvent plus *in situ* dans la plupart des zones où elles étaient précédemment cultivées ou présentes.

DESCRIPTION DES COLONNES

Espèces ayant fait l'objet de recensements/d'inventaires link:taxtab

Espèces menacées

• Oui • Non

Nombre de variétés des agriculteurs/variétés locales ayant fait l'objet de recensements/inventaires

Nombre de variétés des agriculteurs/variétés locales menacées

Nom de la(des) zone(s) contenant des espèces ou variétés menacées

⁷ Dans le cadre de cette activité prioritaire, les 'RPGAA menacées' sont n'importe quelles cultures, variétés de plantes cultivées, espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées ou plantes alimentaires sauvages qui ne sont plus cultivées ou qui ne se trouvent plus *in situ* dans la plupart des zones où elles étaient précédemment cultivées ou présentes.

ACTIVITÉ PRIORITAIRE 2: Soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
4. Nombre d'agriculteurs participant à des activités de gestion et d'amélioration des RPGAA à la ferme	OUI/NON	OUI/NON	1–8	

QUESTION

2.1 Veuillez indiquer les projets/programmes conduits au cours de la période considérée et traitant de la gestion et l'amélioration à la ferme des RPGAA, et le nombre d'agriculteurs impliqués. A titre facultatif, veuillez indiquer le type d'activités. (SH)

DESCRIPTION DES COLONNES

Nom du programme/projet de gestion à la ferme link:protab

Date de début (AAAA/MM) link:protab

Date de fin (AAAA/MM) link:protab

Nombre d'agriculteurs impliqués

Les activités comprennent:

- ☐ Mise en place de sites pilotes dans des zones à forte diversité
- ☐ Mise en place de sites pilotes dans des zones à risque élevé
- ☐ Evaluation des connaissances des agriculteurs
- ☐ Caractérisation et évaluation des variétés locales
- ☐ Etudes sur la structure et la dynamique des populations de variétés locales
- ☐ Sélection à la ferme
- ☐ Multiplication et distribution de variétés sélectionnées^[1]_{SEP}
- ☐ Evaluation de l'utilisation et de la gestion des variétés locales
- ☐ Evaluation de l'utilisation et de la gestion des variétés améliorées
- ☐ Evaluation socio-économique de la gestion et de l'amélioration à la ferme des RPGAA
- ☐ Evaluation environnementale de la gestion et de l'amélioration à la ferme des RPGAA

Autres activités

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
5. Pourcentage des terres cultivées consacrées aux variétés des agriculteurs/variétés locales dans les zones à forte diversité	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 2.2 Veuillez indiquer les zones à forte diversité dans votre pays et, pour chaque culture ou groupe de cultures, veuillez indiquer le pourcentage estimé des terres cultivées consacrées aux variétés des agriculteurs/variétés locales par rapport au total des terres cultivées à la fin ou à l'année la plus récente de la période de rapport. A titre facultatif, veuillez indiquer la(les) référence(s) relative(s) à l'estimation. DESCRIPTION DES COLONNES Nom de la zone à forte diversité Nom de la culture/groupe de cultures Superficie totale de la culture/groupe de cultures (ha) Pourcentage des terres cultivées consacrées aux variétés des agriculteurs/variétés locales Année d'estimation Référence link::reftab				

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
6. Nombre de variétés des agriculteurs/variétés locales distribuées aux agriculteurs par des banques de gènes nationales ou locales (directement ou en passant par des intermédiaires)	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 2.3 Veuillez indiquer, pour chaque culture ou groupe de cultures, le nombre de variétés des agriculteurs/variétés locales distribuées au cours de la période de rapport aux agriculteurs par des banques de gènes nationales ou locales (directement ou en passant par des intermédiaires). DESCRIPTION DES COLONNES Nom de la culture/groupe de cultures Nombre de variétés des agriculteurs/variétés locales uniques distribuées aux agriculteurs				

ACTIVITÉ PRIORITAIRE 3: Aider les agriculteurs victimes de catastrophes à restaurer les systèmes de culture

INDICATEURS	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
7. Nombre de ménages ayant reçu à titre d'aide des semences planter à la suite d'une catastrophe	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
8. Pourcentage des semences produites au niveau local⁸ par rapport aux semences rendues disponibles dans le cadre d'interventions de secours	OUI/NON	OUI/NON	1–8	

QUESTION

3.1 Veuillez indiquer le nom de la zone touchée par une catastrophe, la nature et la date de la catastrophe, le nom de la culture ou de préférence le nom du taxon réintroduit(e), la quantité et l'origine des semences distribuées au cours de la période de rapport et le nombre de foyers bénéficiaires. A titre facultatif, veuillez indiquer le nom de la(les) variété(s) réintroduite(s), la date de réintroduction, la méthodologie d'aide semencière utilisée, la source du matériel génétique et le type d'évaluation réalisée pour guider l'intervention.

Note: Les 'semences produites au niveau local' sont considérées comme des semences produites dans des régions voisines présentant les mêmes conditions agro-écologiques que celles des fermes des bénéficiaires.

DESCRIPTION DES COLONNES

Nom de la zone sinistrée

Type de catastrophe ❶

- Inondation • Incendie • Typhon/ouragan • Sécheresse • Guerre civile • Guerre internationale
- Autre (veuillez préciser)

Autres types de catastrophe ❶

Date de la catastrophe (AAAA/MM)

Nom de la culture ❷

Nom du taxon link:taxtab ❷

Quantité des semences distribuées/rendues disponibles

Unité de mesure

- Grammes • Kilogrammes • Tonnes • Unités

Pourcentage des semences distribuées/rendues disponibles qui ont été produites au niveau local

Nombre de foyers bénéficiaires de l'aide semencière

Variété(s) réintroduite(s)

Date de réintroduction (AAAA/MM)

Aide semencière fournie

- ☐ Au moyen d'une distribution directe de semences
- ☐ De manière indirecte, à travers une approche fondée sur le marché (par exemple les systèmes de bons, les foires aux semences)
- ☐ Système communautaire de multiplication de semences

Source du matériel génétique/des semences

- Banque de gènes communautaire • Banque de gènes nationale • Banque de gènes régionale
- Banque de gènes internationale • Agriculteurs • Agences commerciales • Autre (veuillez préciser)

⁸ Produites dans des régions voisines présentant les mêmes conditions agro-écologiques que celles des fermes des bénéficiaires.

Autre source du matériel génétique/des semences**Evaluations réalisées**

- ☐ Pour caractériser le fonctionnement des systèmes semenciers au niveau des agriculteurs
- ☐ Pour évaluer l'impact d'une catastrophe sur les systèmes semenciers des agriculteurs

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
9. Existence de politiques de gestion des risques de catastrophe intégrant des dispositions relatives à la sécurité des semences aux fins du rétablissement des systèmes de culture	OUI/NON	OUI/NON	1–8	

QUESTION

3.2 Veuillez indiquer s'il existait, à la fin de la période de rapport, une(des) politique(s) de gestion des risques de catastrophe intégrant des dispositions relatives à la sécurité des semences aux fins du rétablissement des systèmes de culture. A titre facultatif, veuillez les énumérer avec l'année de publication.

DESCRIPTION DES COLONNES

Existence d'une politique

- Existait • N'existait pas

Référence relative à la politique link:reftab

Année de publication link:reftab

ACTIVITÉ PRIORITAIRE 4: Promouvoir la gestion in situ des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des plantes alimentaires sauvages

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
10. Pourcentage des sites nationaux de conservation <i>in situ</i> faisant l'objet de plans de gestion visant les espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et les plantes alimentaires sauvages	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 4.1 Veuillez indiquer le nombre de sites nationaux de conservation <i>in situ</i> et le nombre de ceux qui font l'objet de plans de gestion visant les espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et les plantes alimentaires sauvages à la fin de la période de rapport. DESCRIPTION DES COLONNES Nombre de sites nationaux de conservation <i>in situ</i> Nombre de sites nationaux de conservation <i>in situ</i> qui font l'objet de plans de gestion visant les espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et les plantes alimentaires sauvages				

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
11. Nombre d'actions bénéficiant d'un appui institutionnel visant la conservation et la gestion <i>in situ</i> des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des espèces de plantes alimentaires sauvages	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 4.2 Veuillez indiquer tout programme/projet/activité conduit au cours de la période de rapport qui vise la conservation et la gestion <i>in situ</i> des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des plantes alimentaires sauvages, ainsi que le type d'institutions de soutien. A titre facultatif, veuillez indiquer la zone couverte, les taxons identifiés et tout autre sujet couvert. (SH) DESCRIPTION DES COLONNES Nom du programme/projet/activité link:protab Date de début (AAAA/MM) link:protab Date de fin (AAAA/MM) link:protab Mis en œuvre avec l'appui suivant: ☐ Institution(s) nationale(s) ☐ Secteur privé ☐ Institution(s) d'un pays étranger ☐ Centre(s) international(aux) de recherche ☐ Agence(s) des Nations Unies ☐ ONG(s) Nom de la zone de conservation link:aretab Type de zone ☐ Protégée ☐ De restauration Nom du taxon link:taxtab Groupe de plantes ☐ Espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées ☐ Plantes alimentaires sauvages Autres sujets ☐ Mise en œuvre des pratiques de gestion visant à maintenir un niveau élevé de diversité génétique ☐ Implication des communautés locales ☐ Mise en œuvre de plans visant à encourager la participation du public ☐ Dispositions prises pour la conservation <i>ex situ</i> des populations menacées ou en danger				

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
12. Nombre d'espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et d'espèces de plantes alimentaires sauvages faisant l'objet d'une conservation active⁹ <i>in situ</i>	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 4.3 Veuillez indiquer l'estimation la plus récente du nombre d'espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées, y compris toutes les espèces des pools de gènes primaire et secondaire et celles du pool de gènes tertiaire qui ont été précédemment utilisées à des fins de sélection, ainsi que du nombre d'espèces de plantes alimentaires sauvages, faisant l'objet d'une conservation active <i>in situ</i> dans le pays et la date de l'estimation. A titre facultatif, veuillez indiquer toute référence se rapportant à leur estimation. <u>Note:</u> Les espèces faisant l'objet d'une 'conservation active' sont celles qui sont spécifiquement visées par le plan de gestion de la zone de conservation. DESCRIPTION DES COLONNES Groupe de plantes • Espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées • Espèces de plantes alimentaires sauvages • Espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et espèces de plantes alimentaires sauvages Estimation du nombre d'espèces faisant l'objet d'une conservation active <i>in situ</i> Année de l'estimation (AAAA) Référence(s) link:reftab				

⁹ Les espèces faisant l'objet d'une 'conservation active' sont celles qui sont spécifiquement visées par le plan de gestion de la zone de conservation.

ACTIVITÉ PRIORITAIRE 5: Soutenir la collecte ciblée de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

INDICATEURS	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
13. Existence d'une stratégie pour l'identification des lacunes existant dans les collections détenues par les banques de gènes nationales et pour la mise en place de missions de collecte ciblées visant à combler les lacunes trouvées	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
14. Nombre de cultures conservées dans la(les) banque(s) de gènes nationale(s) et pour lesquelles une collecte ciblée s'avère nécessaire	OUI/NON	OUI/NON	1–8	

QUESTION

5.1 Veuillez indiquer les cultures conservées dans la(les) banque(s) de gènes nationale(s) pour lesquelles une collecte ciblée s'est avérée nécessaire à la fin de la période de rapport, et veuillez préciser si une stratégie existait pour identifier les lacunes existant dans les collections de cultures et pour mettre en place des missions de collecte ciblées visant à combler les lacunes trouvées qui ne pouvaient pas l'être en accédant à d'autres banques de gènes nationales ou internationales. A titre facultatif, veuillez indiquer les lacunes détectées et les méthodes utilisées pour identifier les lacunes. (SH)

DESCRIPTION DES COLONNES

Une collecte ciblée s'est avérée nécessaire pour la culture suivante

Une stratégie

- Existait pour l'identification des lacunes existant dans la collection • Existait pour l'identification des lacunes et pour la mise en place de missions de collecte ciblées
- N'existait pas

Lacunes détectées

- ☐ Les taxons ciblés ne sont pas entièrement couverts
- ☐ Couverture géographique incomplète
- ☐ Variétés des agriculteurs/varieties locales connues manquantes
- ☐ Variétés historiques manquantes
- ☐ Espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées manquantes
- ☐ Couverture incomplète de la résistance aux stress biotiques et abiotiques

Autres lacunes détectées
Méthodes utilisées pour détecter les lacunes

- ☐ Comparaison du matériel stocké par rapport au mandat de l'organisation
- ☐ Comparaison du matériel stocké par rapport aux références historiques
- ☐ Comparaison du matériel stocké par rapport aux références géographiques

Autres méthodes

INDICATEURS	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
16. Nombre d'échantillons résultant des missions de collecte ciblées effectuées dans le pays	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 5.2 Veuillez indiquer le nombre d'échantillons collectés au cours de missions de collecte ciblées effectuées dans le pays au cours de la période de rapport, en fournissant le nom du taxon. A titre facultatif, veuillez indiquer le nom de la culture collectée et ainsi que la(les) zone(s) géographique(s) où la mission s'est déroulée. (SH) DESCRIPTION DES COLONNES Nom de la culture collectée Nom du taxon collecté link:taxtab Nombre d'échantillons collectés Nom de la(les) zone(s) de collecte				

ACTIVITÉ PRIORITAIRE 6: Entretenir et élargir la conservation *ex situ* du matériel génétique

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
17. Tendance relative aux capacités annuelles pour l'entretien des collections <i>ex situ</i>	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 6.1 Veuillez indiquer, pour chaque année de la période de rapport, la capacité de la(les) banque(s) de gènes nationale(s) dans le pays en termes de ressources humaines et financières et d'infrastructures, exprimée en pourcentage de la capacité en 2010. DESCRIPTION DES COLONNES Année Capacité des ressources humaines (100% en 2010) Capacité des ressources financières (coûts récurrents) (100% en 2010) Capacité des infrastructure (coût en capital) (100% en 2010)				

INDICATEURS	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
19. Nombre d'espèces faisant l'objet d'une conservation <i>ex situ</i> à moyen ou à long terme	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
20. Nombre d'entrées faisant l'objet d'une conservation <i>ex situ</i> à moyen ou à long terme (indicateur ODD 2.5.1)	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
21. Pourcentage des entrées <i>ex situ</i> ayant fait l'objet d'une duplication de sécurité	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 6.2 Veuillez indiquer les entrées faisant l'objet d'une conservation <i>ex situ</i> à moyen ou à long terme à la fin de la période de rapport, en spécifiant le code WIEWS de l'institution détentrice, le numéro d'accession, le nom du taxon, la(les) banque(s) de gènes détenant les duplications de sécurité et le type de stockage. A titre facultatif, veuillez indiquer le nom de la culture, la date d'acquisition, le pays d'origine, le statut biologique de l'entrée, la latitude et la longitude du site de collecte, la source de collecte/d'acquisition, et le statut sous le Système multilatéral du Traité international sur les RPGAA. (SH) <u>Note:</u> La question 6.2 fournit des informations sur l'indicateur 2.5.1 des Objectifs de Développement Durable (ODD).¹⁰ Depuis 2016, un formulaire de rapport <i>ad hoc</i> qui remplace cette question est utilisé par les pays pour rendre compte sur une base annuelle des trois indicateurs ci-dessus, y compris l'indicateur ODD 2.5.1.¹¹ Les pays qui publient déjà des données de collections <i>ex situ</i> qui sont conformes aux exigences de l'indicateur 2.5.1 ont l'option alternative de communiquer à la FAO l'adresse Internet pour le téléchargement des données. Pour les raisons ci-dessus, cette question a été désactivée dans l'Outil de Rapport WIEWS en ligne. Le PFN devrait néanmoins fournir les évaluations et les commentaires associés pour les indicateurs 19, 20 et 21 par le biais de l'Outil de Rapport WIEWS en ligne. DESCRIPTION DES COLONNES Code de l'institution détentrice¹² Numéro d'accession¹³ Nom du taxon¹⁴ link:taxtab Nom de la culture¹⁵ Date d'acquisition (AAAA/MM)¹⁶ Pays d'origine¹⁷ Statut biologique de l'entrée¹⁸ • 100) Sauvage • 200) Adventice • 300) Cultivar traditionnel/varieté locale • 400) Matériel de sélection/recherche • 500) Cultivar avancé/amélioré • 600) OGM Banque(s) de gènes détenant les duplications de sécurité¹⁹ link:instab Latitude du site de collecte (exprimée en degrés décimaux)²⁰				

¹⁰ http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/wiews/docs/Metadata-02-05-01_PGR.pdf

¹¹ http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/wiews/docs/SDG_251_data_requirement_sheet_table_FR.docx

¹² Cela correspond au descripteur 1 (INSTCODE) de la liste des descripteurs de passeport multi-cultures de la FAO/Bioversity (MCPD) V.2.

¹³ Cela correspond au descripteur 2 (ACCENUMB) de MCPD V.2.

¹⁴ Le nom complet du taxon sans autorité. Cela correspond à la concaténation des descripteurs 5 (GENUS), 6 (SPECIES) et 8 (SUBTAXA) de FAO/Bioversity MCPD V.2.

¹⁵ Cela correspond au descripteur 10 (CROPNAME) de MCPD V.2.

¹⁶ Cela correspond au descripteur 12 (ACQDATE) de MCPD V.2.

¹⁷ Cela correspond au descripteur 13 (ORIGCTY) de MCPD V.2.

¹⁸ Cela correspond au descripteur 19 (SAMPSTAT) de MCPD V.2.

¹⁹ Cela correspond au descripteur 25 (DUPLSITE) de MCPD V.2.

²⁰ Cela correspond au descripteur 15.1 (DECLATITUDE) de MCPD V.2.

Longitude du site de collecte (exprimée en degrés décimaux)²¹**Source de la collecte ou de l'acquisition²²**

- 10) Habitat sauvage • 20) Ferme ou habitat cultivé • 30) Marché ou magasin • 40) Institut, Station expérimentale, Organisation de recherche, Banque de gènes • 50) Entreprise semencière • 60) Habitat envahi de mauvaises herbes, perturbé ou rudéral

Mode de conservation du matériel génétique²³

- ☐ 12) Semences faisant l'objet d'une conservation à moyen terme
- ☐ 13) Semences faisant l'objet d'une conservation à long terme
- ☐ 20) Sur le terrain
- ☐ 30) In vitro
- ☐ 40) Cryoconservation
- ☐ 50) ADN

Statut sous le Système multilatéral²⁴

- Non inclus • Inclus

²¹ Cela correspond au descripteur 15.3 (DECLONTITUDE) de MCPD V.2.

²² Cela correspond au descripteur 21 (COLLSRC) de MCPD V.2.

²³ Cela correspond au descripteur 26 (STORAGE) de MCPD V.2.

²⁴ It corresponds to descriptor 27 (MLSSTAT) of FAO/Bioversity MCPD V.2.

ACTIVITÉ PRIORITAIRE 7: Régénérer et multiplier les entrées *ex situ*

INDICATEURS	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
22. Nombre d'entrées <i>ex situ</i> ayant été régénérées et/ou multipliées	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
23. Pourcentage des entrées <i>ex situ</i> ayant besoin d'être régénérées	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
24. Pourcentage des entrées <i>ex situ</i> ayant besoin d'être régénérées et pour la régénération desquelles il n'existe pas de budget	OUI/NON	OUI/NON	1–8	

QUESTION

7.1 Veuillez indiquer, pour toute culture, groupe de cultures ou de préférence pour chaque taxon ou gène faisant l'objet d'une conservation *ex situ* par la(les) banque(s) de gènes nationale(s), le nombre d'entrées régénérées et/ou multipliées au cours de la période de rapport, le nombre d'entrées devant être régénérées, et le nombre de celles pour lesquelles aucun budget pour leur régénération n'était prévu au cours de la période de rapport. (SH)

Note: Il est supposé que pour déterminer les besoins de régénération, un test de qualité du matériel conservé, en particulier des tests de viabilité pour les semences orthodoxes, est effectué périodiquement par la(les) banque(s) de gènes nationale(s).

DESCRIPTION DES COLONNES

Nom de la culture/groupe de cultures ❶
Nom du taxon ou du gène link:taxtab ❶
Nombre total d'entrées dans la(les) banque(s) de gènes nationale(s)
Nombre d'entrées régénérées et/ou multipliées
Nombre d'entrées ayant besoin d'être régénérées
Nombre d'entrées devant être régénérées sans budget prévu pour leur régénération

ACTIVITÉ PRIORITAIRE 8: Renforcer la caractérisation, l'évaluation et la poursuite du développement de sous-ensembles spécifiques de collections pour faciliter l'utilisation

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
25. Nombre moyen de caractères morphologiques caractérisés par entrée pour les collections <i>ex situ</i>	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTIONS 8.1 Veuillez indiquer le nombre d'entrées caractérisées faisant l'objet d'une conservation <i>ex situ</i> à moyen ou à long terme ainsi que le nombre de caractères morphologiques caractérisés. (SH) <u>Note:</u> Les entrées déclarées pour l'indicateur ODD 2.5.1 (voir question 6.2) doivent également être répertoriées ici. DESCRIPTION DES COLONNES Code de l'institution détentrice²⁵ Numéro d'accession²⁶ Nom du taxon²⁷ link:taxtab Nombre de caractères morphologiques caractérisés				

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
26. Nombre de publications portant sur l'évaluation et la caractérisation moléculaire du matériel génétique	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 8.2 Veuillez indiquer le nombre de publications portant sur la caractérisation fondée sur les marqueurs moléculaires, l'évaluation des caractères agronomiques et biochimiques, et les contraintes biotiques et abiotiques du matériel génétique faisant l'objet d'une conservation <i>ex situ</i> dans le pays, qui ont été produites au cours de la période de rapport par la(les) banque(s) de gènes nationale(s) et par les utilisateurs du matériel génétique, tel que rapporté à(aux) banque(s) de gènes nationale(s). A titre facultatif, veuillez indiquer les références.(SH) DESCRIPTION DES COLONNES Nombre de publications produites par la(les) banque(s) de gènes nationale(s) ① Nombre de publications produites par les utilisateurs du matériel génétique et rapportés à(aux) banque(s) de gènes nationale(s) ① Références link:reftab				

²⁵ Cela correspond au descripteur 1 (INSTCODE) de la liste des descripteurs de passeport multi-cultures de la FAO/Bioversity (MCPD) V.2.

²⁶ Cela correspond au descripteur 2 (ACCENUMB) de MCPD V.2.

²⁷ Le nom complet du taxon sans autorité.

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
27. Nombre de sous-ensembles de collections ayant des caractères spécifiques déjà documentés	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 8.3 Veuillez indiquer, pour chaque culture ou de préférence pour chaque taxon conservé par la(les) banque(s) de gènes nationale(s), le nombre de sous-ensembles de collections ayant des caractères spécifiques, qui ont été documentés au cours de la période de rapport. A titre facultatif, veuillez indiquer les références. (SH) DESCRIPTION DES COLONNES Nom de la culture ❶ Nom du taxon link:taxtab ❶ Nombre de sous-ensembles de collections ayant des caractères spécifiques déjà documentés Références link:reftab				

INDICATEURS	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
28. Nombre d'entrées distribuées par les banques de gènes aux utilisateurs de matériel génétique	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
29. Nombre d'échantillons distribués par les banques de gènes aux utilisateurs de matériel génétique	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 8.4 Veuillez indiquer, pour chaque culture, groupe de cultures, ou de préférence pour chaque taxon, le nombre d'entrées et le nombre d'échantillons distribués au cours de la période de rapport par la(les) banque(s) de gènes nationale(s). A titre facultatif, veuillez indiquer les quantités distribuées aux différentes catégories d'utilisateurs. (SH) DESCRIPTION DES COLONNES Nom de la culture/groupe de cultures ❶ Nom du taxon link:taxtab ❶ Nombre total d'entrées distribuées par la(les) banque(s) de gènes nationale(s)²⁸ Nombre d'entrées distribuées aux Systèmes Nationaux de Recherche Agricole Nombre d'entrées distribuées au secteur privé Nombre d'entrées distribuées aux agriculteurs ou aux ONGs Nombre d'entrées distribuées à d'autres utilisateurs (nationaux – par exemple, les Universités) Nombre d'entrées distribuées à des parties prenantes étrangères Nombre d'entrées distribuées à des parties inconnues Nombre total d'échantillons distribués par la(les) banque(s) de gènes nationale(s)²⁹ Nombre d'échantillons distribués aux Systèmes Nationaux de Recherche Agricole Nombre d'échantillons distribués au secteur privé Nombre d'échantillons distribués aux agriculteurs ou aux ONGs Nombre d'échantillons distribués à d'autres utilisateurs (nationaux – par exemple, les Universités) Nombre d'échantillons distribués à des parties prenantes étrangères Nombre d'échantillons distribués à des parties inconnues				

²⁸ La somme des montants figurant dans les six colonnes suivantes peut ne pas correspondre au total rapporté ici.

²⁹ La somme des montants figurant dans les six colonnes suivantes doit correspondre au total rapporté ici.

ACTIVITÉ PRIORITAIRE 9: Appuyer la sélection végétale, les activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique

INDICATEURS	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
30. Nombre de cultures faisant l'objet de programmes de présélection et de sélection en cours d'exécution dans le secteur public	OUI/NON	OUI/NON	1-8	
31. Nombre de cultures faisant l'objet de programmes de présélection et de sélection en cours d'exécution dans le secteur privé	OUI/NON	OUI/NON	1-8	
32. Nombre d'activités de sélection végétale orientées au profit des petits exploitants agricoles, des villages ou des communautés traditionnelles et de l'agriculture biologique	OUI/NON	OUI/NON	1-8	

QUESTIONS

9.1 Veuillez indiquer les taxons qui ont été utilisés par des programmes d'amélioration des cultures au cours de la période de rapport. Veuillez préciser si ces programmes étaient publics et/ou privés et veuillez indiquer s'ils étaient spécifiquement orientés au profit des petits exploitants agricoles, des communautés qui utilisent des variétés des agriculteurs/variétés locales et/ou de l'agriculture biologique. A titre facultatif, veuillez indiquer le nom de la culture, les objectifs d'amélioration en matière de trait(s) ou caractéristique(s), la(les) zone(s) agro-écologique(s) et/ou le(s) système(s) agricole(s) auxquels s'adressent les améliorations, en apportant une estimation de l'amélioration en termes de sécurité alimentaire, et veuillez préciser la(les) source(s) de matériel génétique, le type d'activités d'amélioration participative conduites, le nombre de personnes spécialisées impliquées, les résultats atteints jusqu'à présent et l'année où ces résultats ont été obtenus. (SH)

DESCRIPTION DES COLONNES

Nom du taxon link:taxtab

Nom de la culture

Programme soutenu par le secteur
• Public • Privé • Public et privé

Activités de sélection végétale orientées au profit des
☐ Petits exploitants agricoles
☐ Villages ou communautés utilisant des variétés des agriculteurs/variétés locales
☐ Agriculture biologique

Trait(s)/caractéristique(s) concerné(s)

Zone(s) agro-écologique(s)/système(s) agricole(s) (auxquels s'adressent les améliorations)

Importance estimée de l'amélioration en termes de sécurité alimentaire pour la zone agro-écologique/le système agricole spécifié
• Limitée • Moyenne • Elevée

Source(s) de matériel génétique
☐ Banque de gènes locale
☐ Banque de gènes nationale
☐ Réseau régional/international
☐ Banque de gènes du CGIAR
☐ Organisation publique d'un pays développé
☐ Organisation publique d'un pays en développement
☐ Secteur privé

L'amélioration participative a impliqué les agriculteurs dans:
☐ La définition des priorités de sélection
☐ La sélection entre lignées fixées ou variétés finies (sélection variétale participative)
☐ La sélection dans des populations en ségrégation
☐ La réalisation de croisements et/ou la détermination de parents

Nombre de personnes spécialisées impliquées**Résultats atteints**

9.2 Veuillez indiquer les taxons qui ont été ciblés par les programmes d'amélioration génétique (y compris d'élargissement de la base) au cours de la période de rapport. Veuillez préciser si ces programmes ont été exécutés dans le secteur public et/ou privé. A titre facultatif, veuillez préciser le nom de la culture, le type d'activités conduites et leur justification, les informations relatives aux matériels de départ et aux méthodes utilisées pour l'évaluation de leur diversité, ainsi que le type d'implication des agriculteurs. (SH)

DESCRIPTION DES COLONNES**Nom du taxon** link:taxtab**Nom de la culture****Programme soutenu par le secteur**

• Public • Privé • Public et privé

Type d'activité

- ☐ Amélioration génétique par introgression de caractéristiques spécifiques
- ☐ Amélioration des populations par incorporation ou élargissement de la base

Autre type d'activité**Justification de l'activité**

- ☐ Gains faibles dans les programmes d'amélioration
- ☐ Caractéristiques spécifiques non disponibles dans le matériel de sélection actuel
- ☐ Evidence de base génétique étroite

Autre justification de l'activité**Evaluation de la diversité génétique réalisée par:**

- ☐ Marqueurs moléculaires
- ☐ Études de pedigree
- ☐ Autres méthodes
- ☐ Aucune évaluation effectuée

Matériel de départ

- ☐ Variétés locales
- ☐ Variétés améliorées utilisées dans votre pays
- ☐ Variétés exotiques
- ☐ Espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées

Engagement des agriculteurs

- ☐ Définition des priorités
- ☐ Mise en œuvre du programme

INDICATEURS	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
33. Nombre d'obteneurs en activité dans le secteur public	OUI/NON	OUI/NON	1-8	
34. Nombre d'obteneurs en activité dans le secteur privé	OUI/NON	OUI/NON	1-8	

QUESTION

9.3 Veuillez indiquer le nombre d'obteneurs publics et privés en activité pour les différents groupes de cultures en précisant l'année de l'information. A titre facultatif, veuillez indiquer la source de l'information.

Note: L'année de l'information doit se situer parmi les années de la période de rapport ou en être le plus proche possible.

DESCRIPTION DES COLONNES

Groupe de cultures ❶

- ☐ Céréales
- ☐ Légumineuses à graines
- ☐ Racines et tubercules
- ☐ Fruits
- ☐ Légumes
- ☐ Cultures fourragères
- ☐ Plantes à fibres
- ☐ Plantes oléagineuses
- ☐ Plantes sucrières
- ☐ Plantes stimulantes
- ☐ Plantes médicinales, aromatiques et condimentaires

Autre groupe de cultures ❷

Nombre d'obteneurs publics en activité

Nombre d'obteneurs privés en activité

Année de l'information

Référence link:reftab

ACTIVITÉ PRIORITAIRE 10: Promouvoir la diversification de la production végétale et élargir la diversité des plantes cultivées pour une agriculture durable

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
35. Nombre de programmes/projets/activités visant à accroître la diversité interspécifique au sein des systèmes de production végétale	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 10.1 Veuillez indiquer les programmes/projets/activités conduits au cours de la période de rapport et relatifs à l'augmentation de la diversité interspécifique au sein des systèmes de production végétale, en précisant la(les) culture(s) visée(s) ou de préférence le(s) taxon(s). A titre indicatif, veuillez indiquer les sujets couverts et toute publication pertinente. (SH) DESCRIPTION DES COLONNES Nom du programme/projet/activité link:protab Date de début (AAAA/MM) link:protab Date de fin (AAAA/MM) link:protab Nom de la(les) culture(s) visée(s) ❶ Nom du(des) taxon(s) visé(s) link:taxtab ❶ Sujets couverts ☐ Evaluation/suivi de la diversité intra-spécifique des cultures ☐ Augmentation de la diversité intra-spécifique des cultures ☐ Evaluation/suivi de la diversité des cultures dans les systèmes agricoles ☐ Augmentation de la diversité des cultures dans les systèmes agricoles Autres sujets Référence link:reftab				

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
36. Nombre de nouvelles cultures, de cultures réintroduites et d'espèces sauvages nouvellement domestiquées	OUI/NON	OUI/NON	1-8	
QUESTION 10.2 Veuillez indiquer le taxon de la(des) nouvelles culture(s) introduites de l'étranger, des espèces sauvages nouvellement domestiquées et des cultures réintroduites qui provenaient d'une banque de gènes, au cours de la période de rapport. A titre facultatif, veuillez indiquer le nom de la culture et la(les) zone(s) principale(s) de culture. DESCRIPTION DES COLONNES Nom de la culture Nom du taxon link:taxtab Source de diversification • Nouvelle culture introduite • Culture réintroduite • Espèces sauvages domestiquées				

Nom de la(des) zone(s) principale(s) de culture

ACTIVITÉ PRIORITAIRE 11: Promouvoir le développement et la commercialisation de toutes les variétés, principalement les variétés des agriculteurs/variétés locales et les espèces sous-utilisées³⁰

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
37. Existence de politiques nationales visant à promouvoir le développement et la commercialisation des variétés des agriculteurs/variétés locales et des espèces sous-utilisées	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 11.1 Veuillez indiquer s’il existait, à la fin de la période de rapport, un cadre politique/juridique au niveau national (y compris des stratégies) visant à promouvoir le développement et la commercialisation des variétés des agriculteurs/variétés locales et des espèces sous-utilisées. A titre facultatif, veuillez les énumérer avec l’année de publication et le sujet visé. DESCRIPTION DES COLONNES Existence d'une cadre politique/juridique • Existait • N’existait pas Référence relative au cadre politique/juridique (y compris des stratégies) link:reftab Année de publication link:reftab Sujet visé: ☐ Développement et la commercialisation des variétés des agriculteurs/variétés locales ☐ Développement et la commercialisation des espèces sous-utilisées				

³⁰ Les indicateurs de cette Activité Prioritaire portent sur les variétés des agriculteurs/variétés locales et les espèces sous-utilisées. L’indicateur 40 de l’Activité Prioritaire 12 et de la question 12.1 qui lui est associée portent sur toutes les variétés.

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
38. Nombre de programmes/projets/activités visant à promouvoir le développement et la des variétés des agriculteurs/variétés locales et des espèces sous- utilisées	OUI/NON	OUI/NON	1-8	
QUESTION 11.2 Veuillez indiquer les programmes/projets/activités lancés au cours de la période de rapport et visant à promouvoir le développement et la commercialisation des variétés des agriculteurs/variétés locales et des cultures ou espèces sous-utilisées, en indiquant le taxon visé. A titre facultatif, veuillez indiquer le nom de la culture, les références, les zones géographiques et les sujets couverts. (SH) DESCRIPTION DES COLONNES Nom du programme/projet/activité link:protab Date de début (AAAA/MM) link:protab Date de fin (AAAA/MM) link:protab Cible ☐ Toutes les variétés ☐ Variétés des agriculteurs/variétés locales ☐ Cultures ou espèces sous-utilisées Nom du taxon link:taxtab Nom de la culture Référence link:reftab Zones d'intérêt Sujets couverts ☐ Recherche ☐ Amélioration des cultures ☐ Distribution de semences ☐ Amélioration de la transformation ☐ Développement du marché ☐ Sensibilisation de l'opinion publique ☐ Changements politiques Autres sujets				

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
39. Nombre de variétés des agriculteurs/variétés locales et d'espèces sous-utilisées identifiées comme susceptibles d'être commercialisées	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 11.3 Veuillez indiquer, pour chaque taxon pertinent, le nombre de variétés des agriculteurs/variétés locales identifiées au cours de la période de rapport comme susceptibles d'être commercialisées. A titre facultatif, veuillez indiquer le nom de la culture et les références. DESCRIPTION DES COLONNES Nom du taxon link:taxtab Nom de la culture Nombre de variétés des agriculteurs/variétés locales identifiées comme susceptibles d'être commercialisées Référence(s) link:reftab 11.4 Veuillez indiquer les espèces sous-exploitées identifiées au cours de la période de rapport comme susceptibles d'être commercialisées. A titre facultatif, veuillez indiquer le nom de la culture, veuillez classer les espèces sous-exploitées en fonction de leur niveau de priorité, et veuillez donner des détails sur les progrès réalisés à ce jour en vue de leur développement et de leur exploitation durable dans le pays. DESCRIPTION DES COLONNES Nom du taxon link:taxtab Nom de la culture Priorité pour le pays • Faible • Faible à moyenne • Moyenne • Moyenne à élevée • Elevée Cartes de distribution géographique • Aucune activité planifiée • Activités planifiées mais non initiées • Quelques activités en cours • Activités bien avancées • Activités achevées Caractérisation/évaluation • Aucune activité planifiée • Activités planifiées mais non initiées • Quelques activités en cours • Activités bien avancées • Activités achevées Amélioration des cultures • Aucune activité planifiée • Activités planifiées mais non initiées • Quelques activités en cours • Activités bien avancées • Activités achevées Traitement après récolte • Aucune activité planifiée • Activités planifiées mais non initiées • Quelques activités en cours • Activités bien avancées • Activités achevées Commercialisation • Aucune activité planifiée • Activités planifiées mais non initiées • Quelques activités en cours • Activités bien avancées • Activités achevées Multiplification des semences/du matériel de propagation • Aucune activité planifiée • Activités planifiées mais non initiées • Quelques activités en cours • Activités bien avancées • Activités achevées Documentation dans les systèmes d'information • Aucune activité planifiée • Activités planifiées mais non initiées • Quelques activités en cours • Activités bien avancées • Activités achevées Référence(s) link:reftab				

ACTIVITÉ PRIORITAIRE 12: Soutenir la production et la distribution de semences

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
40. Nombre de nouvelles variétés mises en circulation	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 12.1 Veuillez indiquer toutes les variétés homologuées dans le pays au cours de la période de rapport, en précisant le taxon, la culture et l'année d'homologation. A titre facultatif, veuillez indiquer, pour chaque variété, l'année d'enregistrement (le cas échéant), l'organisation de sélection, l'obteneur (personne), le type, l'origine, le(s) environnement(s) agro-écologiques ciblé(s), les caractéristiques importantes et le pedigree. DESCRIPTION DES COLONNES Nom du taxon link:taxtab Nom de la culture Nom de la variété Année d'homologation Année d'enregistrement Organisation de sélection link:instab Obteneur (personne) link:pertab Type • Variété des agriculteurs/variété locale • Variété améliorée Origine • Nationale • Introduite de l'étranger Environnement(s) agro-écologique(s) ciblé(s) Caractéristiques importantes Pedigree Remarques³¹				

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
41. Nombre d'entreprises semencières formelles/immatriculées	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 12.2 Veuillez indiquer le nombre le plus récent d'entreprises semencières formelles/immatriculées dans le pays, en précisant l'année de l'information. A titre facultatif, veuillez indiquer la source d'information. DESCRIPTION DES COLONNES Nombre d'entreprises semencières formelles/immatriculées Année de l'information				

³¹ Les remarques incluent toutes les informations inscrites dans la colonne *Note* de l'ancien tableau Cultivars (cultab).

Référence link:retab				
INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
42. Plus petit nombre des variétés représentant globalement 80 pour cent de la superficie totale pour chacune des cinq plantes les plus largement cultivées	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 12.3 Veuillez indiquer, pour chacune des cinq cultures les plus largement cultivées et pour l'année la plus récente pour laquelle on dispose de statistiques pertinentes, le nombre le moins élevé des variétés représentant globalement 80 pour cent de la superficie totale cultivée. DESCRIPTION DES COLONNES Année Nom de la culture ❶ Nom du taxon link:taxtab ❶ Le nombre le moins élevé des variétés sur 80 pour cent de la superficie totale cultivée Superficie totale cultivée (ha)				

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
43. Pourcentage de la superficie cultivée avec des semences conformes aux normes de qualité du secteur semencier formel pour les cinq plantes les plus largement cultivées	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 12.4 Veuillez indiquer, pour chacune des cinq cultures annuelles les plus largement cultivées et pour l'année la plus récente pour laquelle on dispose de statistiques pertinentes, le nom de taxon de la culture, la superficie totale cultivée et le pourcentage de la superficie cultivée avec des semences conformes aux normes de qualité du secteur semencier formel. A titre facultatif, veuillez indiquer le nom de la culture annuelle. DESCRIPTION DES COLONNES Année Nom du taxon de la culture annuelle link:taxtab Nom de la culture annuelle Surface totale cultivée (ha) Pourcentage de la superficie cultivée avec des semences conformes aux normes de qualité du secteur semencier formel				

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
44. Existence au niveau national d'une politique et d'une loi sur les semences	OUI/NON	OUI/NON	1-8	
QUESTION 12.5 Veuillez indiquer s'il existait, à la fin de la période de rapport, une(des) politique(s) nationale(s) sur les semences et/ou une(des) loi(s) sur les semences. A titre facultatif, veuillez les énumérer avec l'année de publication. DESCRIPTION DES COLONNES Existence d'une politique/loi • Existait • N'existait pas Référence relative à la(aux) politiques/lois sur les semences link:reftab Année de publication link:reftab				

ACTIVITÉ PRIORITAIRE 13: Mettre en place et renforcer les programmes nationaux

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
45. Existence d'une entité nationale (comité, commission, conseil etc.) faisant fonction de mécanisme de coordination pour les activités et/ou les stratégies relatives aux RPGAA	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 13.1 Veuillez indiquer s'il existait, à la fin de la période de rapport, une entité nationale (comité, commission, conseil, etc.) servant de structure de direction en charge de coordonner et/ou faciliter les activités relatives aux RPGAA dans le pays. A titre facultatif, veuillez indiquer son nom, l'année de sa mise en place et de sa restructuration, et si cette entité était en charge d'autres ressources génétiques, et veuillez préciser ses objectifs, les catégories d'acteurs représentés et la fréquence des réunions. DESCRIPTION DES COLONNES Existence d'une entité nationale • Existait • N'existait pas Nom de l'entité link:instab Année de mise en place (AAAA) Année de la dernière restructuration (AAAA) Mandat supplémentaire ☐ Ressources génétiques forestières ☐ Ressources génétiques animales ☐ Ressources génétiques aquatiques ☐ Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés Description des objectifs Fréquence des réunions • Trimestrielles • Semestrielles • Annuelles • Tous les deux ans • Tous les trois ans • Irrégulières • Autre Date de la dernière réunion (AAAA/MM) Partenaires impliqués ☐ Obtenteurs ☐ Agriculteurs ☐ Secteur privé ☐ ONGs ☐ Universités ☐ Banques de gènes nationales ☐ Organisations communautaires ☐ Ministère de l'agriculture ☐ Ministère de l'environnement ☐ Ministère des pêches Autres partenaires impliqués				

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
46. Existence d'un point focal national ou d'un coordonnateur officiellement désigné pour les RPGAA	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 13.2 Veuillez indiquer si, à la fin de la période de rapport, un Point focal national ou un coordonnateur pour les RPGAA était officiellement désigné. A titre facultatif, veuillez indiquer son nom, son titre, sa fonction, son adresse e-mail, son organisation et la date sa nomination. DESCRIPTION DES COLONNES Existence d'un Point focal national • Existait • N'existait pas Nom du Point focal national ou du coordonnateur link:pertab Titre link:pertab Fonction link:pertab Adresse e-mail link:pertab Nom de l'organisation link:pertab Date de nomination (AAAA/MM)				

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
47. Existence au niveau gouvernemental d'un cadre d'orientation politique et de stratégies pour la conservation et l'utilisation des RPGAA	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 13.3 Veuillez indiquer s'il existait, à la fin de la période de rapport, un cadre d'orientation politique et une stratégie au niveau gouvernemental pour la conservation et l'utilisation des RPGAA. A titre facultatif, veuillez indiquer la(les) référence(s) et l'année de publication. DESCRIPTION DES COLONNES Existence d'un cadre d'orientation politique/d'une stratégie • Existait • N'existait pas Référence relative au cadre d'orientation politique et à la stratégie link:reftab Année de publication link:reftab				

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
48. Existence d'un mécanisme national d'échange d'informations sur les RPGAA	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 13.4 Veuillez indiquer s'il existait, à la fin de la période de rapport, un mécanisme national d'échange d'informations sur les RPGAA. A titre facultatif, veuillez préciser la(les) références, l'année de sa publication le nombre de parties prenantes qui y participent. DESCRIPTION DES COLONNES Existence d'un mécanisme national d'échange d'informations • Existait • N'existait pas Référence link:reftab Année de publication link:reftab Nombre de parties prenantes participantes				

ACTIVITÉ PRIORITAIRE 14: Promouvoir et renforcer les réseaux sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
49. Adhésion à un réseau régional pour les RPGAA	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 14.1 Veuillez indiquer les réseaux sur les RPGAA dont le pays était membre à la fin de la période de rapport. DESCRIPTION DES COLONNES Membre d'un réseau régional • Oui • Non Nom du réseau link:instab				

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
50. Nombre de réseaux d'amélioration des cultures dont les parties prenantes nationales sont membres	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 14.2 Veuillez indiquer les réseaux d'amélioration des cultures dont les parties prenantes nationales étaient membres à la fin de la période de rapport. (SH) DESCRIPTION DES COLONNES Membre d'un réseau d'amélioration • Oui • Non Nom du réseau link:instab				

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
51. Nombre de publications produites par les parties prenantes nationales dans le cadre de réseaux	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 14.3 Veuillez indiquer les publications produites par votre organisation au cours de la période de rapport dans le cadre de réseaux sur les RPGAA. (SH) DESCRIPTION DES COLONNES Publications produites • Oui • Non Référence link:reftab				

ACTIVITÉ PRIORITAIRE 15: Mettre en place et renforcer les systèmes d'information intégrés sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
52. Nombre de populations d'espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées conservées <i>in situ</i> et documentées dans un système d'information accessible au public	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 15.1 Veuillez indiquer le nombre de populations d'espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées qui, à la fin de la période de rapport, étaient conservées <i>in situ</i> et documentées dans un système d'information accessible au public, en précisant le nom et l'adresse Internet du système d'information. A titre facultatif, veuillez indiquer le pourcentage de populations caractérisées et avec des données sur la répartition géographique. DESCRIPTION DES COLONNES Nombre de populations d'espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées Pourcentage de populations caractérisées Pourcentage de populations avec des données sur la répartition géographique Système d'information Adresse Internet du système				

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
53. Nombre de variétés des agriculteurs/variétés locales cultivées à la ferme et documentées dans un système d'information accessible au public	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 15.2 Veuillez indiquer le nombre de variétés des agriculteurs/variétés locales qui, à la fin de la période de rapport, étaient cultivées à la ferme et documentées dans un système d'information accessible au public, et veuillez préciser le nom et l'adresse Internet du système d'information. A titre facultatif, veuillez indiquer le pourcentage d'entre elles pour lesquelles des données sur la description et la répartition géographique sont publiées. DESCRIPTION DES COLONNES Nombre de variétés des agriculteurs/variétés locales Pourcentage de variétés des agriculteurs/variétés locales accompagnées d'une description morphologique Pourcentage de variétés des agriculteurs/variétés locales accompagnées d'une description agronomique Pourcentage de variétés des agriculteurs/variétés locales accompagnées de données sur la répartition géographique Système d'information Adresse Internet du système				

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
54. Nombre d'entrées de collections <i>ex situ</i> documentées dans un système d'information accessible au public	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 15.3 Veuillez indiquer le nombre d'entrées qui, à la fin de la période de rapport, étaient conservées <i>ex situ</i> et documentées dans un système d'information accessible au public, et veuillez préciser le nom et l'adresse Internet du système d'information. A titre facultatif, veuillez indiquer le pourcentage d'entrées pour lesquelles des données de caractérisation et d'évaluation sont publiées. (SH) DESCRIPTION DES COLONNES Code de l'institution détentrice³² Nombre d'entrées³³ Pourcentage d'entrées accompagnées de données de caractérisation Pourcentage d'entrées accompagnées de données d'évaluation Système d'information Adresse Internet du système				

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
55. Nombre de variétés mises en circulation et documentées dans un système d'information accessible au public	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 15.4 Veuillez indiquer le nombre de variétés qui, à la fin de la période de rapport, étaient mises en circulation selon une procédure formelle et documentées dans un système d'information accessible au public, et veuillez préciser le nom et l'adresse Internet du système d'information. A titre facultatif, veuillez indiquer le type d'information publiée. DESCRIPTION DES COLONNES Nombre de variétés mises en circulation L'information publiée comprend: ☐ le pedigree ☐ la description agronomique ☐ la source des semences Système d'information Adresse Internet du système				

³² Cela correspond au descripteur 1 (INSTCODE) de la liste des descripteurs de passeport multi-cultures de la FAO/Bioversity (MCPD) V.2.

³³ Ce nombre doit être égal ou inférieur au nombre d'entrées créées sous la question 6.2 pour la même banque de gènes.

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
56. Participation à des systèmes d'information sur les RPGAA internationaux et/ou régionaux et accessibles au public	OUI/NON	OUI/NON	1-8	
QUESTION 15.5 Veuillez indiquer si, à la fin de la période de rapport, votre organisation fournissait des informations à un système d'information sur les RPGAA international/régional accessible au public. Dans l'affirmative, à titre facultatif, veuillez préciser le système d'information et la fréquence des mises à jour. (SH) DESCRIPTION DES COLONNES A contribué à un système d'information sur les RPGAA international/régional accessible au public • Oui • Non Système d'information international/régional Fréquence des mises à jour • Quotidienne • Mensuelle • Annuelle • Tous les deux ans ou plus • Tous les trois ans ou plus				

ACTIVITÉ PRIORITAIRE 16: Mettre en place et renforcer les systèmes pour la surveillance et la sauvegarde de la diversité génétique et pour réduire le plus possible l'érosion génétique des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
57. Existence de systèmes/mécanismes nationaux pour assurer la surveillance et la sauvegarde de la diversité génétique et réduire le plus possible l'érosion génétique	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 16.1 Veuillez indiquer s'il existait, à la fin de la période de rapport, un système ou un mécanisme national pour assurer la surveillance et la sauvegarde de la diversité génétique et réduire le plus possible l'érosion génétique. A titre facultatif, veuillez préciser la référence du système ou mécanisme, l'année de publication, le nombre de parties prenantes qui y participent et les actions correctives entreprises. DESCRIPTION DES COLONNES Existence d'un système/mécanisme national • Existait • N'existait pas Référence du système/mécanisme link:reftab Année de publication link:reftab Nombre de parties prenantes participantes Actions correctives entreprises link:protab				

ACTIVITÉ PRIORITAIRE 17: Créer et renforcer des capacités en ressources humaines

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
59. Existence de programmes d'enseignement et de formation de niveau secondaire et universitaire (deuxième et troisième cycles) couvrant certains aspects de la conservation et de l'utilisation durable des RPGAA	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 17.1 Veuillez indiquer s'il existait dans le pays, à la fin de la période de rapport, des programmes d'enseignement et de formation de niveau secondaire et universitaire (deuxième et troisième cycles) couvrant certains aspects de la conservation et de l'utilisation durable des RPGAA. DESCRIPTION DES COLONNES Des programmes d'enseignement et de formation couvrant certains aspects de la conservation et de l'utilisation durable des RPGAA ☐ Existaient au niveau du troisième cycle universitaire ☐ Existaient au niveau du deuxième cycle universitaire ☐ Existaient au niveau de l'école secondaire ☐ N'existaient pas				

INDICATEUR	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
60. Pourcentage du personnel dont les compétences en matière de conservation et d'utilisation des RPGAA ont été mises à niveau	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
QUESTION 17.2 Veuillez indiquer le nombre total de personnel professionnel dans votre organisation qui travaille dans la conservation et de l'utilisation durable des RPGAA à la fin de la période de rapport, et le nombre de ceux dont les compétences ont été mises à niveau au cours de la période de rapport. (SH) DESCRIPTION DES COLONNES Nombre total de professionnels dans le secteur des RPGAA Nombre de professionnels dans le secteur des RPGAA qui ont obtenu un doctorat ❶ Nombre de professionnels dans le secteur des RPGAA qui ont accompli un programme Master ❶ Nombre de professionnels dans le secteur des RPGAA qui ont suivi des cours rapides et des séminaires ❶				

ACTIVITÉ PRIORITAIRE 18: Promouvoir et renforcer la sensibilisation du public à l'importance des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

INDICATEURS	APPLICABLE	DONNÉE DISPONIBLE	ÉVALUATION (PFN)	COMMENTAIRE (NFP)
61. Existence d'un programme de sensibilisation du public promouvant la conservation et de l'utilisation des RPGAA	OUI/NON	OUI/NON	1–8	
62. Nombre de groupes de parties prenantes participant à la mise en œuvre du programme de sensibilisation du public	OUI/NON	OUI/NON	1–8	

QUESTION

18.1 Veuillez indiquer s'il existait dans le pays, à la fin de la période de rapport, un programme de sensibilisation du public promouvant la conservation et l'utilisation des RPGAA et veuillez préciser les groupes de parties prenantes participant à sa mise en œuvre. A titre facultatif, veuillez indiquer les programmes/projets/activités sur la conservation et l'utilisation des RPGAA qui ont été initiés au cours de la période de rapport et dont la mise en place a résulté du programme de sensibilisation du public.

DESCRIPTION DES COLONNES

Un programme de sensibilisation du public sur les RPGAA

• Existait • N'existait pas

Groupes de parties prenantes participantes ❶

☐ Banques de gènes nationales

☐ Agriculteurs

☐ Organisations communautaires ☐ ONGs

☐ Obtenteurs

☐ Secteur semencier privé

☐ Universités

☐ Ministère de l'agriculture

☐ Ministère de l'environnement

Autres groupe(s) participant(s) ❶

Programmes/projets/activités en résultant link:protab

RAPPORT TYPE: TABLEAUX COMMUNS

Cette section contient une description des cinq tableaux communs. Chaque tableau est utilisé pour stocker les informations détaillées sur neuf entités différentes, à savoir les organisations, les personnes contact, les programmes/projets/activités, les taxons et les références publiées/non publiées, auxquels il peut être fait référence dans les réponses à plusieurs questions tout au long du Rapport type.

L'information disponible à la FAO sur les entités susmentionnées sont mises à la disposition des pays par le biais de l'Outil de Rapport WIEWS en ligne.

Le 'tableau ORGANISATIONS' (instab) contient des informations sur les instituts, organisations et réseaux, ainsi que leurs départements ou leurs structures subordonnées. Le champ 'organisation mère' est utilisée pour établir une hiérarchie entre les entrées.

DESCRIPTION DES COLONNES

Nom de l'organisation

Acronyme de l'organisation

WIEWS Instcode

Organisation mère link:instab

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Téléphone

Télécopie

Adresse E-mail

Adresse WWW

Latitude (exprimée en degrés décimaux)

Longitude (exprimée en degrés décimaux)

Statut de l'organisation

- Gouvernemental • Non-gouvernemental • International • Régional • Parapublique • Privé
- Nations Unies • CGIAR

Catégories d'activités de l'organisation

- ☐ Banque de gènes (collections à long terme)
- ☐ Banque de gènes (collections à moyen terme) ☐ Banque de gènes (collections à court terme)
- ☐ Jardin botanique
- ☐ Obtenteur
- ☐ Réseau
- ☐ Communauté
- ☐ Education

- ☐ Producteur de semences
- ☐ Fournisseur de semences
- ☐ Communauté paysanne
- ☐ Recherche
- ☐ Vulgarisateur
- ☐ Editeur
- ☐ Laboratoire
- ☐ Administration/politique

Le ‘tableau PERSONNES CONTACT’ (pertab) contient des informations sur chaque personne contact, incluant leur numéro de téléphone et leur adresse email. Une personne est habituellement associée à une organisation du ‘tableau organisation’, où est enregistrée l’adresse postale.

DESCRIPTION DES COLONNES

Nom de famille

Titre

Prénom

Poste

Pays de résidence

Adresse E-mail

Téléphone

Organisation link:instab

Le ‘tableau PROJETS’ (protab) contient des informations sur les programmes, projets, activités, plans, cours, etc. Un champ signalétique indique le contexte et sert à analyser et à filtrer les entrées qui appartiennent à différentes questions.

DESCRIPTION DES COLONNES

Nom

Acronyme/code

Type

• Programme • Projet • Activité • Atelier • Séminaire • Symposium • Cours académique • Cours rapide • Pas applicable

Statut

• Proposé • Approuvé • En cours • Terminé

Date de début (AAAA/MM)

Date de fin (AAAA/MM)

Projet/Activité mère link:protab

Description

Coordinateur link:pertab

Organisation coordonnatrice**Participants** link:pertab**Organisations participantes****Pays participants****Réseaux associés** link:instab**Enveloppe budgétaire****Unités monétaires du budget****Type de budget**

• Annuel • Total

Catégories de sources de financement

- ☐ Organisation coordonnatrice
- ☐ Organisations participantes
- ☐ Programme national
- ☐ Réseaux associés

Sources de financement link:instab**Etendue**

• Institutionnel • Local • National • Régional • International

Domaines d'activités du deuxième Plan d'action mondial traités

- ☐ Recenser et inventorier les RPGAA
- ☐ Soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des RPGAA
- ☐ Aider les agriculteurs victimes de catastrophes à restaurer les systèmes de culture
- ☐ Promouvoir la gestion *in situ* des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des plantes alimentaires sauvages
- ☐ Soutenir la collecte ciblée de RPGAA
- ☐ Entretenir et élargir la conservation *ex situ* du matériel génétique
- ☐ Régénérer et multiplier les entrées *ex situ*
- ☐ Renforcer la caractérisation, l'évaluation et la poursuite du développement de sous-ensembles spécifiques de collections pour faciliter l'utilisation
- ☐ Appuyer la sélection végétale, les activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique
- ☐ Promouvoir la diversification de la production végétale et élargir la diversité des plantes cultivées pour une agriculture durable
- ☐ Promouvoir le développement et la commercialisation de toutes les variétés, principalement les variétés des agriculteurs/variétés locales et les espèces sous-utilisées
- ☐ Soutenir la production et la distribution de semences
- ☐ Mettre en place et renforcer les programmes nationaux
- ☐ Promouvoir et renforcer les réseaux sur les RPGAA

- ☐ Mettre en place et renforcer les systèmes pour la surveillance de l'érosion des RPGAA
- ☐ Créer et renforcer des capacités en ressources humaines
- ☐ Promouvoir et renforcer la sensibilisation du public à l'importance des RPGAA

Le 'tableau TAXA' (taxtab) contient les données sur les noms scientifiques des plantes et les autorités compétentes.

DESCRIPTION DES COLONNES

Nom du taxon

Nom de l'autorité

Famille botanique

Statut taxonomique

Nom préféré de taxon link:taxtab

Le 'tableau REFERENCES' (reftab) est utilisé pour collecter les données sur les références. La structure suit la norme BibTex afin de permettre un traitement plus simple avec les outils BibTex existants, pour produire, par exemple, des listes de références en format standard. Une référence peut être un document électronique, tel qu'un site web sur Internet.

DESCRIPTION DES COLONNES

Titre

Auteur

Type de référence

- Article • Fascicule • Dans un livre • Dans des comptes rendus • Thèse de niveau 'Masters'
- Thèse de doctorat (PhD) • Manuel • Rapport technique • Livre • Compte rendu • Catalogue
- Divers • Non publié • Page Web • Projet de loi • Proposition de loi • Loi • Règlement

Journal

Année de publication

Volume

Numéro

Pages

Titre du livre/rapport

Directeur de publication

Edition

Série

Langue

Editeur

Lieu

ISBN

ISSN

Adresse WWW

Résumé

Référence croisée link:reftab

ANNEXE II

EXPOSE RECAPITULATIF

L'exposé récapitulatif complète les informations fournies au cours des deux cycles de rapport. Il permet aux PFNs de contextualiser les informations et les données fournies par le biais du Format de Rapport et de réfléchir aux principales réalisations, changements et tendances et d'identifier les lacunes et les besoins en ce qui concerne les différentes Activités Prioritaires.

Les PFNs sont encouragés à résumer pour chacune des 18 Activités Prioritaires du deuxième PAM:

- (i) les principales réalisations au cours de la période de rapport;
- (ii) les changements et tendances au cours de la période de rapport;
- (iii) les lacunes et besoins/mesures correctives possibles; et
- (iv) des informations supplémentaires qui n'ont pas été recueillies par les trois sections ci-dessus.

Les informations doivent être fournies en ligne via l'Outil de Rapport WIEWS ou dans un document Word, disponible sur le portail WIEWS.

Chaque section de l'exposé récapitulatif comprend des indications sur les informations que les PFNs sont invités à fournir. Les PFNs sont encouragés à ajouter d'autres informations et détails qu'ils jugent nécessaires pour fournir un tableau exhaustif de l'état de conservation et de l'utilisation durable des RPGAA dans leur pays.

Chapitre 1. Conservation *in situ*

Activité Prioritaire 1: Recenser et inventorier les RPGAA

La connaissance de la diversité des cultures existantes, de sa distribution et de son évolution dans le temps, est une condition préalable essentielle à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de gestion efficaces et efficientes des cultures et de leur diversité génétique. Ces connaissances sont utilisées pour surveiller les changements dans la diversité et pour agréger des informations sur les espèces et les populations individuelles.

<i>Principales réalisations depuis janvier 2012</i>
1.1. Veuillez résumer les principales réalisations en matière de recensements/inventaires <i>in situ</i> (y compris à la ferme) des RPGAA entrepris.
<i>Changements et tendances depuis janvier 2012</i>
Points à considérer:
1.2. Changements importants relevés dans les zones géographiques qui ont affecté l'état de menace des espèces, et les moteurs spécifiques des changements dans ces zones.
1.3. Observations de tout changement et/ou tendance d'ordre majeur s'agissant de la richesse en espèces (nombre d'espèces) et de l'abondance des espèces (nombre d'individus par espèce) dans votre pays.
1.4. Le deuxième Rapport sur L'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde a souligné la nécessité d'augmenter le financement, les ressources humaines, les connaissances et la coordination dans la surveillance et l'inventaire des RPGAA. Vous pouvez expliquer s'il a été possible de résoudre ces questions au cours de cette période et, dans l'affirmative, dans quelle mesure.
<i>Lacunes et besoins au mois de décembre 2019</i>
1.5. Veuillez signaler les principales lacunes et besoins actuels en matière de recensement et d'inventaire en termes de couverture d'espèces et de zones, de méthodologies, de coordination et d'arrangements organisationnels, de connaissances, de capacités et de financement.
<i>Informations supplémentaires pertinentes, le cas échéant</i>
Points à considérer:
1.6. Mesures prises (par exemple, collecte ciblée de matériaux menacés; révision du plan de gestion des zones de conservation pour mieux répondre aux besoins des RPGAA) dans les cas où des changements importants dans le statut des RPGAA ont été notés (voir question 1.2 - http://www.fao.org/pgrfa/answers/listByCountry?questionId=2). ³⁴ Vous pouvez également faire référence aux informations pertinentes fournies dans d'autres sections et Activités Prioritaires.
1.7. Priorités et orientations stratégiques pour les actions futures qui ont été ou sont définies à la suite de l'identification des lacunes/besoins.

³⁴ Question 1.2 dans l'Annexe I. Veuillez indiquer les espèces (nom du taxon) de plantes cultivées, les espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et les plantes alimentaires sauvages ayant fait l'objet de recensements/d'inventaires *in situ* (y compris à la ferme) au cours de la période de rapport, et veuillez indiquer les espèces identifiées comme menacées. Pour les espèces de plantes cultivées, veuillez indiquer le nombre de variétés des agriculteurs/variétés locales ayant fait l'objet de recensements/d'inventaires et celles qui ont été identifiées comme menacées.

Activité Prioritaire 2: Soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des RPGAA

La diversité végétale trouvée à la ferme constitue un élément pivot dans les stratégies des agriculteurs pour assurer leurs moyens de subsistance et leur développement. La gestion et l'amélioration à la ferme de ces RPGAA, y compris les variétés des agriculteurs/variétés locales et les cultures sous-utilisées, renforcent la résilience des systèmes de culture aux contraintes biotiques et abiotiques dans des environnements en mutation.

<i>Principales réalisations depuis janvier 2012</i>
2.1. Veuillez résumer les principales réalisations en matière d'activités de gestion et d'amélioration des RPGAA à la ferme.
<i>Changements et tendances depuis janvier 2012</i>
Points à considérer:
2.2. Changements et/ou tendances pertinents en ce qui concerne le nombre et le type d'activités à l'appui de la gestion à la ferme des RPGAA et de l'amélioration des cultures comme mentionné à la question 2.1 (voir question 2.1 - http://www.fao.org/pgrfa/answers/listByCountry?questionId=3). ³⁵ Il peut également s'agir d'initiatives telles que des incitations commerciales, des efforts de sensibilisation et des politiques de soutien.
2.3. Changements importants dans: (i) le nombre, la moyenne d'âge et la composition par sexe des agriculteurs qui entreprennent la gestion et l'amélioration à la ferme des RPGAA; et (ii) la couverture des zones géographiques où la gestion et l'amélioration à la ferme des variétés des agriculteurs/variétés locales et des cultures sous-utilisées sont pratiquées.
2.4. Changements dans le nombre de variétés des agriculteurs/variétés locales distribuées aux agriculteurs par les banques de gènes nationales ou locales, y compris les banques de gènes communautaires.
2.5. Comment les réponses des agriculteurs au changement climatique ont affecté la gestion et l'amélioration à la ferme des RPGAA, et quelles tendances ont été observées.
<i>Lacunes et besoins au mois de décembre 2019</i>
2.6. Veuillez signaler les principales lacunes et besoins actuels en matière de gestion et l'amélioration à la ferme des RPGAA dans votre pays.
<i>Informations supplémentaires pertinentes, le cas échéant</i>
Points à considérer:
2.7. Actions entreprises depuis janvier 2012 pour combler les lacunes et/ou les besoins identifiés dans le dernier rapport, y compris l'élaboration de politiques et d'orientations stratégiques.
2.8. Priorités fixées pour soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des RPGAA au cours de la prochaine décennie.

³⁵ Question 2.1 dans l'Annexe I. Veuillez indiquer les projets/programmes conduits au cours de la période considérée et traitant de la gestion et l'amélioration à la ferme des RPGAA, et le nombre d'agriculteurs impliqués. A titre facultatif, veuillez indiquer le type d'activités.

Activité Prioritaire 3: Aider les agriculteurs victimes de catastrophes à restaurer les systèmes de culture

Les catastrophes naturelles et les troubles civils mettent souvent à l'épreuve la résilience des systèmes de culture. L'accès à des quantités adéquates de semences et de matériel de propagation de bonne qualité des variétés de plantes cultivées que les agriculteurs cultivent et préfèrent, également appelé sécurité des semences, est l'un des éléments essentiels pour la restauration et l'entretien des systèmes de culture immédiatement après les situations de catastrophe.

<i>Principales réalisations depuis janvier 2012</i>
3.1. Veuillez résumer les principales réalisations en matière d'aide aux agriculteurs victimes de catastrophes à restaurer les systèmes de culture.
<i>Changements et tendances depuis janvier 2012</i>
Points à considérer:
3.2. Changements dans la diversité des plantes cultivées qui ont été observés dans les systèmes de culture touchés par des catastrophes après leur restauration.
3.3. L'amélioration des mécanismes visant à aider les agriculteurs à restaurer les systèmes de culture après les situations de catastrophe pendant la période de rapport.
3.4. L'impact des catastrophes sur la disponibilité des semences/matériels de propagation et des cultures/groupes de cultures les plus touchés.
<i>Lacunes et besoins au mois de décembre 2019</i>
3.5. Veuillez signaler les principales lacunes et besoins actuels en matière d'aide aux agriculteurs victimes de catastrophes à restaurer les systèmes de culture dans votre pays.
<i>Informations supplémentaires pertinentes, le cas échéant</i>
Points à considérer:
3.6. Si et comment le pays a pris des mesures correctives pour remédier au manque de semences/matériel de plantation pour les communautés locales.
3.7. Le rôle que le système national de conservation des RPGAA a joué pour aider les agriculteurs de votre pays à restaurer les systèmes de culture après des situations de catastrophe et comment il a été mis en œuvre.
3.8. L'adéquation des politiques existantes pour la restauration des systèmes de culture et/ou des dispositions de sécurité des semences après des situations de catastrophe, et s'il existe un rôle clairement établi pour la banque de gènes nationale dans la restauration.

Activité Prioritaire 4: Promouvoir la gestion *in situ* des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des plantes alimentaires sauvages

Les écosystèmes naturels contiennent des RPGAA importantes, y compris des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des plantes alimentaires sauvages qui sont rares, endémiques et menacées. Idéalement, les espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et les plantes alimentaires sauvages sont conservées *in situ*, dans des zones protégées, où elles peuvent évoluer dans des conditions naturelles. Cependant, souvent les plans de gestion des aires protégées ne traitent pas spécifiquement de la diversité génétique de ces espèces et de nombreuses aires protégées sont menacées de dégradation et de destruction.

<i>Principales réalisations depuis janvier 2012</i>
4.1. Veuillez résumer les principales réalisations en matière de conservation et gestion <i>in situ</i> des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des plantes alimentaires sauvages.
<i>Changements et tendances depuis janvier 2012</i>
Points à considérer:
4.2. Changements pertinents du nombre d'espèces et de la taille des populations d'espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et de plantes alimentaires sauvages activement conservées <i>in situ</i> .
4.3. Tendances en termes de nombre de sites de conservation <i>in situ</i> avec des plans de gestion qui concernent spécifiquement les espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et les plantes alimentaires sauvages et le pourcentage de ces sites sur le total (voir question 4.1 - http://www.fao.org/pgrfa/answers/listByCountry?questionId=3)? ³⁶
4.4. Changements pertinents dans les politiques, la législation et les procédures pour établir des zones protégées avec des plans de gestion active pour les espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et les plantes alimentaires sauvages, pour les collecter et pour une meilleure coordination nationale de ces efforts.
4.5. Changements pertinents dans la capacité financière et technique/scientifique pour la conservation et la gestion des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des plantes alimentaires sauvages.
<i>Lacunes et besoins au mois de décembre 2019</i>
4.6. Veuillez signaler les principales lacunes et besoins actuels en matière de conservation et gestion <i>in situ</i> des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des plantes alimentaires sauvages dans votre pays.
<i>Informations supplémentaires pertinentes, le cas échéant</i>
Points à considérer:
4.7. Méthodologies clés utilisées pour la surveillance <i>in situ</i> des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des plantes alimentaires sauvages.
4.8. Collecte et conservation dans les banques de gènes des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des plantes alimentaires sauvages conservées <i>in situ</i> , et niveau d'accessibilité des informations sur l'occurrence des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des plantes alimentaires sauvages (<i>in situ</i> et <i>ex situ</i>) aux parties prenantes intéressées.
4.9. Contraintes et/ou problèmes systématiques rencontrés depuis janvier 2012 concernant la conservation <i>in situ</i> des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des plantes alimentaires sauvages.
4.10. Actions correctives qui ont été entreprises pour remédier à ces contraintes et/ou problèmes, si elles n'ont pas déjà été signalées ci-dessus.

³⁶ Question 4.1 dans l'Annexe I. Veuillez indiquer le nombre de sites nationaux de conservation *in situ* et le nombre de ceux qui font l'objet de plans de gestion visant les espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et les plantes alimentaires sauvages à la fin de la période de rapport.

Chapitre 2. Conservation *ex situ*

Activité Prioritaire 5: Soutenir la collecte ciblée de RPGAA

Le risque imminent de perte, les possibilités d'utilisation et le comblement des lacunes des collections *ex situ* sont les principales motivations à entreprendre une collecte ciblée des RPGAA. Bien que de nombreuses cultures majeures aient généralement été bien récoltées, des lacunes subsistent. Les collections d'espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées, de plantes alimentaires sauvages, de plantes cultivées régionales, mineures et sous-utilisées sont beaucoup moins complètes. La diversité existante de ces groupes de plantes peut être particulièrement vulnérable au changement climatique même lorsqu'elle est correctement conservée et gérée *in situ*/à la ferme.

Principales réalisations depuis janvier 2012

- 5.1. Veuillez résumer les principales réalisations en matière de collecte ciblée de RPGAA, par exemple la réduction ou l'élimination des lacunes identifiées dans les collections *ex situ*, sauvetage d'espèces menacées ou la prévention de l'érosion génétique pour les espèces prioritaires grâce à une collecte opportune, etc.

Changements et tendances depuis janvier 2012

Points à considérer:

- 5.2. Changements et tendances significatifs observés lors de la comparaison des résultats sur la collecte qui sont rapportés dans le rapport national actuel avec ceux rapportés dans le rapport national précédent.
- 5.3. L'augmentation de la collecte et de la conservation *ex situ* des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des cultures mineures pour la préparation au changement climatique, qui a été soulignée comme un besoin dans le deuxième Rapport.

Lacunes et besoins au mois de décembre 2019

- 5.4. Veuillez signaler les principales lacunes et besoins actuels en matière de collecte ciblée de RPGAA dans votre pays.

Points à considérer:

- 5.5. La capacité technique actuellement disponible pour entreprendre une collecte ciblée des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des plantes alimentaires sauvages.
- 5.6. La collaboration entre la(les) banque(s) de gènes nationale(s), les autorités des aires protégées *in situ* et les institutions académiques dans la collecte des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des plantes alimentaires sauvages qui sont/pourraient être affectées par le changement climatique.

Informations supplémentaires pertinentes, le cas échéant

Points à considérer:

- 5.7. Lacunes, contraintes ou problèmes majeurs rencontrés lors de la mise en œuvre de la collecte ciblée dans votre pays since 2012.
- 5.8. Pays partenaires et/ou instituts régionaux ou internationaux impliqués dans la collecte de matériel génétique dans votre pays depuis 2012.

Activité Prioritaire 6: Entretenir et élargir la conservation *ex situ* du matériel génétique

Sous l'impulsion d'une demande croissante de diversification, il est essentiel d'étendre la conservation *ex situ* des cultures sous-utilisées, des espèces alimentaires sauvages, des fourrages et des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées, qui sont souvent plus difficiles à conserver *ex situ* que les céréales ou les légumineuses. Cette Activité Prioritaire vise à assurer le développement d'un système de conservation *ex situ* et d'utilisation pour les semences et les espèces multipliées par voie végétative qui soit rationnel, efficace, orienté vers un objectif et durable.

Principales réalisations depuis janvier 2012

- 6.1. Veuillez résumer les principales réalisations en matière de conservation *ex situ* dans son ensemble du matériel génétique dans le pays, y compris celles qui sont 'en dehors' de la portée directe du programme national sur les RPGAA (par exemple, jardins botaniques; collections de musées).

Changements et tendances depuis janvier 2012

Points à considérer:

- 6.2. Changements et tendances significatifs observés lors de la comparaison des résultats actuels de la conservation *ex situ* avec ceux rapportés dans le deuxième Rapport et/ou avec ceux qui sont mentionnés dans le premier cycle de rapport du deuxième Plan d'action mondial et sous l'indicateur ODD 2.5.1.
- 6.3. Changements importants que vous avez observés en ce qui concerne le 'type de stockage' de vos entrées, c'est-à-dire le stockage à moyen terme des semences, le stockage à long terme des semences, la banque de gènes sur le terrain, la collecte *in vitro*, les entrées cryoconservées, les échantillons d'ADN.
- 6.4. Changements importants que vous avez observés en ce qui concerne les niveaux de duplication de sécurité et de duplication involontaire du matériel génétique conservé. Le deuxième Rapport indiquait que, bien qu'il y ait encore des niveaux élevés de duplication à l'échelle mondiale pour un certain nombre de cultures, en particulier les principales cultures, une grande partie de ce phénomène n'est pas intentionnel et de nombreuses cultures et collections importantes ne font pas l'objet d'une duplication de sécurité de manière adéquate. Ceci est particulièrement pertinent pour les espèces à multiplication végétative et les espèces à graines récalcitrantes.

Lacunes et besoins au mois de décembre 2019

Points à considérer:

- 6.5. Principales lacunes et besoins actuels en matière de conservation *ex situ* dans votre pays.
- 6.6. Besoins et priorités en termes de capacité de conservation *ex situ* dans votre pays, par exemple la rationalisation de vos collections grâce à une collaboration régionale et internationale, y compris: la possibilité de partager des installations; le partage des coûts de conservation; une meilleure gestion du matériel génétique; technologies de conservation à faible coût; et développement de collections testées pour les agents pathogènes.

Informations supplémentaires pertinentes, le cas échéant

Points à considérer:

- 6.7. Problèmes ou contraintes graves rencontrés dans la conservation *ex situ* dans votre pays depuis 2012 et actions correctives entreprises.
- 6.8. Efforts entrepris pour assurer la complémentarité entre, d'un côté, la gestion à la ferme et la conservation *in situ* des RPGAA et, de l'autre côté, la conservation *ex situ*.
- 6.9. Efficience et efficacité du système de documentation et d'information de votre banque de gènes pour gérer votre matériel génétique conservé et participation à un système d'information régional.

- 6.10. Domaines de la conservation *ex situ* pour lesquels vous avez du mal à suivre les directives pour les activités de conservation des Normes applicables aux banque de gènes pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.³⁷

Activité Prioritaire 7: Régénérer et multiplier les entrées *ex situ*

Même dans des conditions optimales de stockage *ex situ*, les semences nécessitent finalement une régénération pour assurer leur viabilité continue. Cette Activité Prioritaire se concentre sur la régénération et la multiplication des entrées *ex situ* afin de satisfaire les besoins de conservation, de distribution et de duplication de sécurité.

<i>Principales réalisations depuis janvier 2012</i>
7.1. Veuillez résumer les principales réalisations en matière de régénération et de multiplication des entrées <i>ex situ</i> .
<i>Changements et tendances depuis janvier 2012</i>
7.2. Changements et tendances significatifs observés lors de la comparaison des résultats de la régénération/multiplication dans le rapport national actuel avec ceux rapportés dans le premier et/ou le deuxième Rapport.
<i>Lacunes et besoins au mois de décembre 2019</i>
7.3. Veuillez signaler les principales lacunes et besoins actuels en ce qui concerne la régénération et la multiplication des accessions <i>ex situ</i> dans votre pays, y compris pour les cultures spécifiques ou les groupes de cultures qui sont plus problématiques à régénérer/multiplier dans les installations de votre pays.
<i>Informations supplémentaires pertinentes, le cas échéant</i>
Points à considérer:
7.4. Adéquation de la procédure ou du système de suivi en place pour gérer la viabilité et le stock de semences, deux conditions préalables essentielles à une conservation sûre et sécurisée. Cela comprend la fréquence de suivi de la qualité (viabilité, santé) et de la quantité (nombre d'entrées et nombre de semences/plantes/plantules par entrée) de votre/vos collection(s) <i>ex situ</i> et l'adéquation du système de gestion des informations de la banque de gènes en place pour relier les données de qualité (viabilité, santé) et de quantité (nombre de semences/plantes/plantules par entrée) avec le besoin de régénération et de multiplication.
7.5. Pratiques de gestion suivies pour prévenir l'érosion génétique de vos collections lors de la régénération et de la multiplication.
7.6. Collaboration avec d'autres banques de gènes (à l'intérieur et à l'extérieur du pays), par exemple dans le cadre d'un réseau régional ou mondial, étant donné que la régénération et la multiplication du matériel génétique nécessitent des conditions environnementales adéquates qui peuvent ne pas coïncider avec les conditions locales.
7.7. Existence d'un 'plan d'urgence' dans le cas où la régénération/multiplication ne peut pas être entreprise en temps opportun pour empêcher la perte d'entrées ou d'une diversité significative au sein des entrées.
7.8. Priorités relatives à la régénération/multiplication définies pour la prochaine décennie.

³⁷ FAO. 2014. Normes applicables aux banque de gènes pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Rev. ed. Rome. Disponible en ligne sur: <http://www.fao.org/3/a-i3704f.pdf>

Chapitre 3: Utilisation durable des RPGAA

Activité Prioritaire 8: Renforcer la caractérisation, l'évaluation et la poursuite du développement de sous-ensembles spécifiques de collections pour faciliter l'utilisation

Une meilleure caractérisation et évaluation peuvent encourager une utilisation plus grande et plus efficace des collections. Cette Activité Prioritaire porte sur l'amélioration et la facilitation de l'échange et de l'accès aux données de caractérisation et d'évaluation de qualité dans les collections de banques de gènes, y compris par le biais de systèmes d'information nationaux, régionaux et mondiaux.

<i>Principales réalisations depuis janvier 2012</i>	
8.1.	Veillez décrire les principales réalisations dans la caractérisation (morphologique et moléculaire) et l'évaluation des RPGAA détenues <i>ex situ</i> et le développement de sous-ensembles de collections ayant des caractères spécifiques.
<i>Changements et tendances depuis janvier 2012</i>	
8.2.	Changements et tendances majeurs concernant la caractérisation et l'évaluation du matériel génétique des collections <i>ex situ</i> conservées dans le pays, y compris le nombre de descripteurs utilisés et/ou les traits évalués.
8.3.	Changements et tendances majeurs dans le développement de sous-ensembles de collections ayant des caractères spécifiques.
<i>Lacunes et besoins au mois de décembre 2019</i>	
8.4.	Veillez signaler les principales lacunes et besoins actuels en matière de caractérisation, d'évaluation et de distribution des entrées de matériel génétique dans votre pays, en mettant également en évidence les cultures ou les collections de genres dont les données de caractérisation disponibles sont insuffisantes.
<i>Informations supplémentaires pertinentes, le cas échéant</i>	
Points à considérer:	
8.5.	L'état de la caractérisation et de l'évaluation des espèces/cultures pertinentes, en tenant compte des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des espèces négligées et sous-utilisées.
8.6.	L'accessibilité aux données nouvellement générées sur la caractérisation/l'évaluation et l'utilisation améliorée du matériel génétique résultant de l'identification des sous-ensembles de collections.
8.7.	La combinaison de la caractérisation avec des activités de régénération et de multiplication et la collaboration avec des obtenteurs, des pathologistes, des virologues, etc. ou d'autres instituts pour évaluer le matériel génétique.
8.8.	Techniques moléculaires appliquées pour caractériser et/ou évaluer les collections, définir les sous-ensembles de collections et le degré de caractérisation moléculaire des collections et/ou de leurs sous-ensembles par rapport au degré de leur caractérisation morphologique.
8.9.	Faciliter l'utilisation du matériel génétique dans votre pays et les problèmes ou contraintes d'ordre général qui affectent le niveau d'utilisation des ressources génétiques conservées dans les banques de gènes de votre programme national.
8.10.	L'impact de votre participation active au Système multilatéral d'accès et de partage des avantages (MLS) du Traité international sur la distribution du matériel génétique.
8.11.	Lacunes et besoins concernant la caractérisation, l'évaluation et la distribution des entrées de matériel génétique, comme indiqué dans le précédent rapport national, auxquels il et remédié.

8.12. Priorités définies pour la prochaine décennie.
--

Activité Prioritaire 9: Appuyer la sélection végétale, les activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique

Les collections de matériel génétique peuvent être utilisées à la fois pour identifier des allèles spécifiques qui sont utiles pour développer des variétés adaptées aux nouvelles conditions et besoins, et pour élargir la base génétique globale des programmes de sélection. Des capacités humaines et des infrastructures renforcées sont nécessaires pour des programmes de présélection et de sélection efficaces dont le but ultime est de fournir des variétés présentant une tolérance accrue aux contraintes biotiques et abiotiques qui est nécessaire à l'adaptation au changement climatique, à une meilleure nutrition et pour soutenir la diversification.

<i>Principales réalisations depuis janvier 2012</i>	
9.1.	Veillez résumer les principales réalisations en matière de sélection végétale, d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique dans votre pays et veuillez fournir un ou deux exemples de réussite pour les illustrer.
<i>Changements et tendances depuis janvier 2012</i>	
9.2.	Changements et tendances majeurs en matière de sélection végétale, d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique dans votre pays. Points à considérer:
9.3.	Changements observés lors de la comparaison de la situation actuelle du nombre de cultures faisant l'objet d'activités de sélection en cours d'exécution dans le secteur public et/ou privé et du nombre d'activités de sélection orientées au profit des petits exploitants agricoles avec la situation rapportée dans le rapport national précédent et/ou dans le premier cycle de rapport du deuxième Plan d'action mondial.
9.4.	Evolution des capacités en ressources humaines pour la sélection dans les secteurs public et privé, du nombre d'entrées utilisées dans les activités de sélection et du nombre de variétés améliorées qui en résultent.
<i>Lacunes et besoins au mois de décembre 2019</i>	
9.5.	Veillez signaler les principales lacunes et besoins actuels en matière de sélection végétale, d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique dans votre pays.
<i>Informations supplémentaires pertinentes, le cas échéant</i>	
Points à considérer:	
9.6.	Niveaux de capacité et d'activités de sélection dans les secteurs public et/ou privé pour répondre aux demandes des agriculteurs, et dépendance vis-à-vis des obtenteurs étrangers et des organismes de sélection.
9.7.	Le rôle des banques de gènes dans votre pays par rapport aux programmes de sélection en général, le degré de leur implication dans les activités et/ou leur contribution en terme de diversité génétique apportée aux programmes de sélection.
9.8.	Participation à tout projet national/régional ou accord de collaboration sur la sélection végétale, l'amélioration génétique et/ou l'élargissement de la base génétique pour les cultures ou groupes de cultures clés.
9.9.	Il a été reconnu dans le deuxième Rapport que la présélection est un complément important à la sélection végétale, comme un moyen d'introduire de nouveaux caractères de populations non adaptées et de parents sauvages. Cela a-t-il été une activité clé pour votre pays? Dans la négative, comment le programme de sélection élargit-il sa base génétique?
9.10.	Degré d'application de la biotechnologie végétale par les programmes de sélection dans votre pays.
9.11.	Afin d'augmenter l'adoption variétale, les obtenteurs sont invités à travailler en étroite collaboration avec les différents acteurs de la chaîne de production et de transformation pour évaluer leurs besoins et leurs exigences afin de fixer des priorités de sélection. Existe-t-il un processus pour définir les priorités en matière d'obtention dans votre pays, et si oui, décrivez-le?

- | | |
|-------|---|
| 9.12. | Priorités établies pour des cultures ou des groupes de cultures spécifiques pour la prochaine décennie. |
|-------|---|

Activité Prioritaire 10: Promouvoir la diversification de la production végétale et élargir la diversité des plantes cultivées pour une agriculture durable

Les systèmes agricoles qui dépendent trop fortement d'un nombre limité de variétés de cultures et d'espèces manquent de résilience et peuvent être sujets à des pertes de rendement dues aux ravageurs et aux maladies. De nouveaux défis pour l'agriculture soulignent la nécessité d'introduire une plus grande diversité de cultures et d'espèces dans les systèmes de production pour soutenir la durabilité agricole.

Principales réalisations depuis janvier 2012

- | | |
|-------|--|
| 10.1. | Veillez résumer les principales réalisations en matière de diversification de la production végétale et d'élargissement de la diversité des plantes cultivées pour une agriculture durable et veuillez fournir un ou deux exemples de réussite pour les illustrer. |
|-------|--|

Changements et tendances depuis janvier 2012

- | | |
|-------|---|
| 10.2. | Changements et tendances majeurs observés lors de la comparaison de la situation actuelle de la diversification de la production végétale avec la situation rapportée dans le rapport national précédent et/ou dans le premier cycle de rapport du deuxième Plan d'action mondial. |
| 10.3. | Changements observés dans les niveaux de diversité des plantes cultivées au cours de la période de rapport, en particulier en raison du changement climatique. Remarque: le deuxième Rapport mentionnait qu'une attention accrue était accordée à l'augmentation des niveaux de diversité génétique au sein des systèmes de production afin de réduire les risques, en particulier à la lumière des effets prévus du changement climatique. |

Lacunes et besoins au mois de décembre 2019

- | | |
|-------|--|
| 10.4. | Veillez signaler les principales lacunes et/ou besoins actuels du pays en matière de diversification et d'élargissement de la diversité des plantes cultivées. |
|-------|--|

Informations supplémentaires pertinentes, le cas échéant

Points à considérer:

- | | |
|-------|---|
| 10.5. | Promotion de la diversification de la production végétale et/ou de l'élargissement de la diversité des plantes cultivées pour une agriculture durable dans le cadre de la stratégie nationale sur les RPGAA. |
| 10.6. | Participation et rôle de votre banque de gènes dans des projets régionaux ou mondiaux portant sur la diversification de la production végétale et l'élargissement de la des plantes cultivées pour une agriculture durable. |
| 10.7. | Participation du public et des ONGs aux programmes de promotion de la diversité. |
| 10.8. | Principaux moteurs de promotion de la diversification des plantes cultivées dans le pays. |
| 10.9. | Priorités et/ou cibles établies en ce qui concerne les plantes cultivées et/ou les régions du pays pour la diversification et/ou l'élargissement de la diversité génétique dans le passé ou pour l'avenir. |

Activité Prioritaire 11: Promouvoir le développement et la commercialisation de toutes les variétés principalement les variétés des agriculteurs/variétés locales et les espèces sous-exploitées

Quelques grandes cultures prédominent dans les systèmes de production commerciale. Cependant, de nombreuses autres espèces, y compris les variétés des agriculteurs/variétés locales des cultures principales et mineures, sont utilisées par les agriculteurs et les communautés autochtones et locales pour répondre à la demande locale de nourriture, de fibres et de médicaments. Afin de saisir la valeur marchande potentielle des variétés des agriculteurs/variétés locales et des espèces sous-utilisées, il est nécessaire de mieux intégrer les efforts des individus et des institutions concernés par les différentes étapes de la chaîne de production.

Principales réalisations depuis janvier 2012

- 11.1. Veuillez résumer les principales réalisations en matière de développement et de commercialisation de toutes les variétés, principalement les variétés des agriculteurs/variétés locales et les espèces sous-exploitées, et veuillez fournir un ou deux exemples de réussite pour les illustrer.

Changements et tendances depuis janvier 2012

Points à considérer:

- 11.2. Changements et tendances significatifs observés au cours de la période de rapport dans les politiques nationales visant à promouvoir le développement et la commercialisation des variétés des agriculteurs/variétés locales et des espèces sous-utilisées (voir question 11.1 - <http://www.fao.org/pgrfa/answers/listByCountry?questionId=25>).
- 11.3. Changements et tendances significatifs observés dans le développement et la commercialisation des variétés des agriculteurs/variétés locales.
- 11.4. Changements et tendances significatifs observés dans le développement et la commercialisation des espèces sous-utilisées.

Lacunes et besoins au mois de décembre 2019

- 11.5. Veuillez signaler les principales lacunes et besoins actuels en matière de développement et de commercialisation des variétés des agriculteurs/variétés locales et des espèces sous-utilisées. Par exemple, lacunes dans: la documentation, la caractérisation ou l'évaluation des RPGAA; l'utilisation dans la sélection végétale; la vulgarisation; le traitement après récolte; le marketing; le fait de travailler avec des connaissances traditionnelles, etc.

Informations supplémentaires pertinentes, le cas échéant

Points à considérer:

- 11.6. Données disponibles sur l'importance économique globale des variétés des agriculteurs/variétés locales et des espèces sous-utilisées dans votre pays.
- 11.7. Efficacité des politiques/du cadre juridique existants dans la promotion des variétés des agriculteurs/variétés locales et des espèces sous-utilisées, et exigences spécifiques pour la commercialisation des variétés de ces cultures existant dans le pays.
- 11.8. Les trois espèces sous-utilisées dans votre pays avec le plus grand potentiel de développement et de commercialisation.
- 11.9. Graves contraintes ou problèmes rencontrés en ce qui concerne le développement et la commercialisation des variétés des agriculteurs/variétés locales et des espèces sous-utilisées et mesures correctives prises.
- 11.10. Priorités établies pour la prochaine décennie.

Activité Prioritaire 12: Soutenir la production et la distribution de semences

Des systèmes de semences efficaces doivent être en place pour garantir que les agriculteurs adoptent les variétés les plus appropriées et qu'ils utilisent les semences et le matériel de propagation en quantité et qualité adéquates, en temps opportun et à des coûts raisonnables. Des approches intégrées qui renforcent les systèmes de semences existants sont nécessaires afin de produire et de mettre à disposition des semences de qualité de variétés de cultures utiles pour divers systèmes agricoles.

<i>Principales réalisations depuis janvier 2012</i>	
12.1.	Veuillez résumer les principales réalisations en matière de production et de distribution de semences dans votre pays.
<i>Changements et tendances depuis janvier 2012</i>	
12.2.	Changements et tendances significatifs au cours de la période de rapport observés pour: ○ les principales espèces plantées dans le pays; ○ le nombre de variétés nouvellement mises en circulation (Indicateur 40); ○ le nombre d'entreprises de production de semences en activité (Indicateur 41); ○ le volume de production de semences de qualité dans le secteur formel et les pourcentages de surfaces cultivées avec des semences de qualité (Indicateur 43); ○ la vulnérabilité des systèmes de culture (Indicateur 42); et ○ les politiques et lois sur les semences (Indicateur 44).
<i>Lacunes et besoins au mois de décembre 2019</i>	
12.3.	Veuillez signaler les principales lacunes et besoins actuels qui existent dans le ou les systèmes actuels de production et de distribution de semences en ce qui concerne: ○ la disponibilité de semences de bonne qualité d'une large gamme de variétés et de cultures; et ○ les politiques et lois nationales sur les semences.
<i>Informations supplémentaires pertinentes, le cas échéant</i>	
Points à considérer:	
12.4.	La coexistence de systèmes semenciers formels et informels dans le pays.
12.5.	Changements et adaptations du cadre juridique (politique, loi ou documents réglementaires sur les semences) pour favoriser la diversification des cultures dans les systèmes de production.
12.6.	Niveaux d'adoption des variétés améliorées mises en circulation par les agriculteurs.

Chapitre 4. Renforcer durablement les capacités institutionnelles et humaines

Activité Prioritaire 13: Mettre en place et renforcer les programmes nationaux

Des programmes nationaux efficaces sur les RPGAA fournissent les politiques habilitantes, les stratégies de soutien et les plans d'action concrets qui sont nécessaires pour fixer des objectifs bien définis et des priorités claires, allouer des ressources, répartir les rôles et les responsabilités et identifier et renforcer les liens entre toutes les parties prenantes concernées.

<i>Principales réalisations depuis janvier 2012</i>	
13.1.	Veuillez décrire les principales réalisations dans l'élaboration et le renforcement des programmes nationaux, y compris l'élaboration, la mise en œuvre et l'harmonisation des cadres politiques et institutionnels.
<i>Changements et tendances depuis janvier 2012</i>	
13.2.	Changements majeurs observés en ce qui concerne les programmes nationaux, y compris leur structure, composition, etc.
13.3.	Changements observés dans la collaboration entre les institutions, les entreprises privées et les entités d'autres secteurs (par exemple l'environnement, la sylviculture, l'éducation, etc.) dans le cadre du programme national, y compris les liens avec les institutions régionales ou internationales, ou leur soutien, pour faciliter la planification nationale régulière, la définition des priorités et collecte de fonds coordonnée.
<i>Lacunes et besoins au mois de décembre 2019</i>	
13.4.	Veuillez signaler les principales lacunes et besoins actuels en matière de mise en place et renforcement du programme national.
<i>Informations supplémentaires pertinentes, le cas échéant</i>	
Points à considérer:	
13.5.	Le deuxième Rapport indiquait que de nombreux pays n'avaient toujours pas de stratégies et/ou de plans d'action nationaux pour la gestion de la diversité, ou s'ils en avaient, qu'ils ne les mettaient pas pleinement en œuvre. Comment cela a-t-il été résolu dans votre pays?
13.6.	Le deuxième Rapport demandait qu'une plus grande attention soit accordée dans de nombreux pays à l'élaboration de politiques et de législations nationales appropriées, non conflictuelles et complémentaires concernant la conservation, l'échange et l'utilisation des RPGAA, y compris dans des domaines tels que les réglementations phytosanitaires, la protection de la propriété intellectuelle, les droits des agriculteurs et la biosécurité en tenant compte des besoins et des préoccupations de toutes les parties prenantes. Comment cela a-t-il été résolu dans votre pays?
13.7.	Priorités établies pour renforcer les programmes nationaux sur les RPGAA au cours de la prochaine décennie.

Activité Prioritaire 14: Promouvoir et renforcer les réseaux sur les RPGAA

Les réseaux facilitent l'échange de RPGAA et fournissent une plate-forme pour le partage d'informations, le transfert de technologie, la discussion scientifique et la collaboration en matière de recherche. Les réseaux peuvent aider à établir des priorités d'action et à élaborer des politiques, ainsi qu'à soutenir des programmes nationaux.

<i>Principales réalisations depuis janvier 2012</i>
14.1. Veuillez résumer les principales réalisations en matière de promotion et de renforcement des réseaux sur les RPGAA, y compris les réseaux thématiques.
<i>Changements et tendances depuis janvier 2012</i>
14.2. Changements et tendances significatifs observés lors de la comparaison de la situation actuelle de votre participation dans des réseaux régionaux sur les RPGAA et d'amélioration des cultures avec la situation rapportée dans le rapport national précédent et/ou dans le premier cycle de rapport du deuxième Plan d'action mondial.
<i>Lacunes et besoins au mois de décembre 2019</i>
14.3. Veuillez signaler les principales lacunes et besoins actuels qui ont été observés en ce qui concerne les réseaux nationaux, régionaux ou mondiaux sur les RPGAA et d'amélioration des cultures, y compris les problèmes affectant la participation effective de votre pays.
<i>Informations supplémentaires pertinentes, le cas échéant</i>
Point à considérer:
14.4. Expériences récentes avec les réseaux régionaux sur les RPGAA et d'amélioration des cultures, leur efficacité et les principaux avantages qui en découlent.

Activité Prioritaire 15: Mettre en place et renforcer les systèmes d'information intégrés sur les RPGAA

Des informations fiables peuvent faciliter une prise de décision transparente et rationnelle concernant la conservation et l'utilisation durable des RPGAA. La gestion de l'information joue un rôle central dans la conservation et l'utilisation des RPGAA. Elle implique la collecte, le traitement et la diffusion d'informations via des plateformes nationales, régionales ou mondiales. Un système d'information complet devrait reconnaître les connaissances indigènes traditionnelles et les intégrer aux connaissances scientifiques modernes pour développer la meilleure approche de la conservation et de l'utilisation de la diversité des RPGAA préservée à la fois *ex situ* et *in situ*.

<i>Principales réalisations depuis janvier 2012</i>	
15.1.	Veillez résumer les principales réalisations en matière de mise en place et renforcement des systèmes d'information intégrés sur les RPGAA.
<i>Changements et tendances depuis janvier 2012</i>	
15.2.	Changements et tendances significatifs observés lors de la comparaison du statut actuel de vos systèmes d'information sur les RPGAA avec la situation rapportée dans le rapport national précédent et/ou dans le premier cycle de rapport du deuxième Plan d'action mondial.
15.3.	Changements majeurs observés en ce qui concerne le nombre de: (i) espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et plantes alimentaires sauvages <i>in situ</i> ; ii) variétés des agriculteurs/variétés locales à la ferme; (iii) entrées <i>ex situ</i> et; iv) variétés mises en circulation, rendues publiques par le biais de systèmes d'information.
<i>Lacunes et besoins au mois de décembre 2019</i>	
15.4.	Veillez signaler les principales lacunes et besoins actuels en matière de mise en place et renforcement des systèmes d'information intégrés sur les RPGAA couvrant les espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et les plantes alimentaires sauvages <i>in situ</i> , les variétés des agriculteurs/variétés locales à la ferme, les entrées <i>ex situ</i> et les variétés mises en circulation.
<i>Informations supplémentaires pertinentes, le cas échéant</i>	
Points à considérer:	
15.5.	Existence dans votre pays de différents systèmes d'information pour les RPGAA, couvrant les espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et les plantes alimentaires sauvages <i>in situ</i> , les variétés des agriculteurs/variétés locales à la ferme, les entrées <i>ex situ</i> et les variétés mises en circulation, les liens entre eux et la fourniture d'un accès via 'un point d'accès'.
15.6.	Accessibilité publique des informations incluses dans vos systèmes d'information nationaux sur les RPGAA.
15.7.	Considérations et/ou suggestions d'améliorations possibles dérivées d'expériences apportant des informations à des systèmes d'information internationaux et/ou régionaux accessibles au public.
15.8.	Progrès dans la normalisation des données pour améliorer l'échange de données et de matériel génétique aux niveaux national et mondial.
15.9.	Actions correctives entreprises pour combler les lacunes, les besoins ou les contraintes liés à l'exploitation de systèmes d'information efficaces.
15.10.	Priorités établies pour la prochaine décennie.
15.11.	Contraintes majeures rencontrées pour enregistrer/obtenir et documenter le pedigree et les informations descriptives des variétés diffusées dans votre pays.

Activité Prioritaire 16: Mettre en place et renforcer les systèmes pour la surveillance et la sauvegarde de la diversité génétique et pour réduire le plus possible l'érosion génétique des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

L'érosion des RPGAA se produit dans les champs des agriculteurs et dans la nature, mais peut également se produire dans les collections *ex situ*. Le concept de systèmes pour la surveillance et la sauvegarde de la diversité génétique et pour réduire le plus possible l'érosion génétique englobe toute activité ou tout mécanisme qui contribue directement ou indirectement à la conservation et à l'utilisation continue des RPGAA, y compris les systèmes de recensements/d'inventaires, les systèmes de surveillance, les systèmes de conservation et les systèmes d'information.

<i>Principales réalisations depuis janvier 2012</i>	
16.1.	Veillez résumer les principales réalisations en matière de mise en place et renforcement des systèmes pour la surveillance et la sauvegarde de la diversité génétique et pour réduire le plus possible l'érosion génétique des RPGAA.
<i>Changements et tendances depuis janvier 2012</i>	
16.2.	Changements et tendances significatifs observés lors de la comparaison de la situation actuelle de vos systèmes de surveillance avec la situation rapportée dans le rapport national précédent et/ou dans le premier cycle de rapport du deuxième Plan d'action mondial.
<i>Lacunes et besoins au mois de décembre 2019</i>	
16.3.	Veillez signaler les principales lacunes et besoins actuels en matière de mise en place et renforcement des systèmes pour la surveillance et la sauvegarde de la diversité génétique et pour réduire le plus possible l'érosion génétique.
<i>Informations supplémentaires pertinentes, le cas échéant</i>	
Points à considérer:	
16.4.	Commentaires d'ordre général sur la mise en œuvre de cette Activité Prioritaire dans votre pays, notamment en ce qui concerne les espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et les plantes alimentaires sauvages.
16.5.	Toute collaboration régionale ou mondiale dans le domaine de la surveillance des RPGAA établie au cours de la période de rapport.
16.6.	Exemples d'indicateurs élaborés et de bases de référence établies pour surveiller l'érosion génétique dans votre pays.

Activité Prioritaire 17: Créer et renforcer des capacités en ressources humaines

La conservation et l'utilisation efficaces et efficientes des RPGAA dépendent fortement des capacités en ressources humaines et de son développement continu. Les activités de renforcement des capacités en matière de RPGAA supposent une éducation et une formation interdisciplinaires dans un éventail de sujets interdépendants, qui peuvent résulter d'initiatives nationales, régionales ou internationales.

<i>Principales réalisations depuis janvier 2012</i>	
17.1.	Veillez résumer les principales réalisations en matière de création et de renforcement des capacités en ressources humaines.
<i>Changements et tendances depuis janvier 2012</i>	
17.2.	Changements et tendances significatifs observés lors de la comparaison de l'état actuel des capacités en ressources humaines avec la situation rapportée dans le rapport national précédent et/ou dans le premier cycle de rapport du deuxième Plan d'action mondial.
<i>Lacunes et besoins au mois de décembre 2019</i>	
17.3.	Veillez signaler les principales lacunes et besoins actuels dans votre pays en matière de création et de renforcement des capacités en ressources humaines.
<i>Informations supplémentaires pertinentes, le cas échéant</i>	
Points à considérer:	
17.4.	Efforts pour répondre aux besoins de renforcement des capacités et de formation dans les principaux domaines des RPGAA.
17.5.	Programmes de renforcement des capacités organisés dans le cadre du programme national sur les RPGAA et principaux domaines techniques couverts.
17.6.	Participation du personnel du programme national sur les RPGAA (y compris les techniciens) aux programmes éducatifs avancés et/ou aux activités de formation (autres que celles mentionnées ci-dessus) et domaines techniques traités.
17.7.	Disponibilité et accessibilité à des programmes de formation/renforcement des capacités adéquats.
17.8.	Collaboration avec les universités et instituts de recherche nationaux pour développer ou renforcer les capacités de votre personnel.
17.9.	Priorités établies pour la prochaine décennie.

Activité Prioritaire 18: Promouvoir et renforcer la sensibilisation du public à l'importance des RPGAA

La sensibilisation est essentielle pour mobiliser l'opinion publique et pour générer et soutenir une action politique appropriée aux niveaux national, régional et international. Des programmes de sensibilisation du public doivent être mis en œuvre de manière continue afin d'assurer un financement adéquat pour l'amélioration des infrastructures et le développement des ressources humaines dans les programmes nationaux sur les RPGAA.

<i>Principales réalisations depuis janvier 2012</i>	
18.1.	Veillez résumer les principales réalisations en matière de sensibilisation du public à l'importance des RPGAA et veuillez souligner les principales initiatives de sensibilisation du public entreprises ainsi que les produits développés les plus importants.
<i>Changements et tendances depuis janvier 2012</i>	
18.2.	Changements et tendances significatifs observés lors de la comparaison de la situation actuelle de sensibilisation du public avec la situation rapportée dans le rapport national précédent et/ou dans le premier cycle de rapport du deuxième Plan d'action mondial.
<i>Lacunes et besoins au mois de décembre 2019</i>	
18.3.	Veillez signaler les principales lacunes et/ou besoins actuels qui existent dans le pays en ce qui concerne la sensibilisation du public à l'importance des RPGAA et de leur programme national, y compris la gestion appropriée des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des plantes alimentaires sauvages, la diversification des cultures et la nutrition, l'adaptation des cultures aux environnements changeants, pour réduire l'impact environnemental de l'agriculture et relever les défis de production futurs, etc.
<i>Informations supplémentaires pertinentes, le cas échéant</i>	
Points à considérer:	
18.4.	Le deuxième Rapport indique que la sensibilisation du public aux plantes cultivées et variétés locales peut aider à créer une base de soutien plus large, grâce à des contacts personnels, des échanges de groupe, des foires sur la diversité, des festivals de poésie, de musique et de théâtre, et l'utilisation des médias locaux et internationaux. Cela s'est-il produit dans votre pays? Veuillez développer.
18.5.	Priorités établies pour la prochaine décennie.